

REDACTION ET
ADMINISTRATION

38, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.09

Abonnements : 3.79

Compte post. Il 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

1 m. 3 m. 6 m. 12 m.

Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—

Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont, 2

Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne

Canton 8 ½ ct — Suisse 10 ct

Etranger 12 ct — Rêel 25 ct

NOUVELLES DU JOUR

La profonde perplexité britannique.

Victoire de M. Van Zeeland au parlement belge.

Le congrès des radicaux-socialistes français.

Un ballottage qui a fort mal tourné.

Le sous-ministre anglais des affaires étrangères, M. Eden, a pris congé hier soir des Soviets pour continuer sa tournée d'informations en se rendant à Varsovie.

M. Eden a été l'objet, à Moscou, d'un assaut véhément de la diplomatie bolchéviste, qui a employé toutes ses ressources de séduction pour entraîner l'Angleterre dans le camp de la coalition antiallemande.

Le geste hautain par lequel l'Allemagne a répondu aux politesses britanniques a été pour la diplomatie soviétique une aubaine qu'elle a exploitée à fond dans les entretiens avec M. Eden.

L'Angleterre est tiraillée entre le désir de se tenir à l'écart des complications européennes, pour se consacrer toute entière aux affaires bien assez épineuses de son vaste empire, et la crainte de livrer l'Europe à l'hégémonie d'une des grandes puissances continentales et de s'attirer, par surcroît, en s'isolant, des antipathies qui pourraient être périlleuses.

Les Soviets ont pesé de tout leur pouvoir sur le second plateau de la balance et ont déployé tout leur machiavélisme pour persuader M. Eden que l'Angleterre courrait les plus grands risques à ne pas se joindre à la coalition qui est en train de se former contre l'Allemagne.

Les Soviets ont un intérêt capital à l'y voir entrer et on comprend leurs ardens efforts pour l'y décider. Ils sont menacés de deux côtés : de l'un, par les indubitables visées d'expansion germanique en pays slaves, de l'autre par les convoitises japonaises. Litvinof s'est évertué à démontrer à M. Eden que l'Angleterre ferait une mauvaise affaire en laissant la Russie sous cette double menace, selon les Soviets, l'affaiblissement de la Russie en Europe encouragerait l'impérialisme japonais à s'attaquer aux possessions russes d'Extrême-Orient et, une fois qu'il en serait maître, la Chine et les Indes y passeraient bientôt.

Les hommes d'Etat anglais pèseront tout cela dans les conseils qui précéderont la conférence de Stresa. Qu'ils soient perplexes, on le conçoit.

L'Allemagne est décidée à porter sa puissance militaire jusqu'à la limite qu'il lui plaira de regarder comme nécessaire à sa sécurité. Elle sait que les auteurs du traité de Versailles n'iront pas au-delà de protestations platoniques contre son réarmement. Ils ont essayé de conjurer le péril en invitant l'Allemagne à entrer dans un accord dont ils n'ont réussi à lui faire agréer qu'une seule clause : celle de sa participation à un pacte d'assistance contre les bombardements aériens, parce que cela lui ouvrirait du coup la perspective de devenir aussi forte, dans les airs, que la France ou l'Angleterre. Quant à renoncer à tout agrandissement au sud et à l'est, l'Allemagne s'y refuse catégoriquement.

On ne voit pas comment la diplomatie anglaise pourrait arranger cela. Jamais, depuis les journées de juillet 1914, l'Angleterre n'a eu à prendre de plus graves décisions.

M. Van Zeeland a obtenu samedi, au Parlement belge, un double succès. A la Chambre, malgré les efforts de M. Jaspas, protagoniste du bloc de l'or, qui a fait un tableau sévère des expériences monétaires de M. Roosevelt, l'ordre du jour de confiance dans le cabinet a été voté par 107 voix contre 54 et 12 abstentions.

Au Sénat, où l'opposition à M. Van Zeeland avait tout d'abord été fort vive, le ministère a finalement obtenu un succès plus considérable encore : 110 voix sur 149 votants.

Les membres du gouvernement se sont réu-

nis hier matin, dimanche, sous la présidence de M. Van Zeeland. Le gouvernement a fixé le taux de la dévaluation du franc belge à 28 %.

Une série de réunions se tiendra aujourd'hui, lundi, en présence des ministres intéressés. Les mesures nécessaires seront prises pour éviter la hausse des prix.

Les Bourses seront ouvertes aujourd'hui. Le contrôle des changes fonctionnera sur la base de 28 %.

Les mesures monétaires de M. Van Zeeland risquent fort de rester inopérantes. A l'intérieur, les prix monteront insensiblement mais sûrement. A l'extérieur, les Etats se défendront contre l'exportation belge par les mesures d'usage. C'est ainsi que l'Italie, qui entend maintenir la lire au niveau actuel, va réviser le problème des échanges commerciaux italo-belges.

A Lyon, le congrès extraordinaire du parti radical-socialiste a pris fin, hier, dimanche, sans que le grand débat attendu sur la politique à suivre en vue des élections municipales de mai prochain ait eu lieu. Les délégués se sont contentés de demander la réduction de six à quatre ans du mandat municipal.

M. Herriot a prononcé, au banquet de clôture, un grand discours, qui a roulé presque uniquement sur les questions extérieures. Mais il n'a parlé que très vaguement des élections de mai.

C'est donc en se conformant aux principes généraux du programme radical que les Fédérations engageront la campagne en vue des élections municipales. Aucune injonction ne leur ayant été adressée par le congrès, aucune suggestion ne leur ayant été transmise, les Fédérations conserveront leur liberté d'alliance à l'égard des autres partis. Elles n'auront pas d'autre guide que des considérations de politique locale et la défense des « idées démocratiques ».

Hier, dimanche, a eu lieu, dans la première circonscription de Blois (Loir-et-Cher), le scrutin de ballottage aux fins de remplacer M. Camille Chautemps, ancien président du Conseil, qui a quitté la Chambre pour le Sénat.

M. Laurens, radical-socialiste, a été élu par 8627 voix. M. Dorgères (Front paysan) a obtenu 7756 voix.

Rappelons que, le dimanche 24 mars, les divers candidats à cette succession ont obtenu : M. Dorgères, du Front paysan, 6760 voix ; M. Laurens (radical-socialiste), 4848 ; M. Olivier (socialiste), 2649 ; M. Lenay (radical indépendant), 942 ; M. Depardieu (communiste), 411.

Les partis de gauche se démenaient, et aussi M. Flandin, qui fait montre depuis quelque temps d'une nervosité singulière. M. Flandin considérait la candidature de M. Dorgères comme une attaque personnelle. Il avait eu à ce propos une vive altercation dans les couloirs de la Chambre avec un député des Vosges, M. Guillon.

Tenant tête à une coalition qui réunissait les radicaux francs-maçons, dont M. Chautemps est le chef, le Front commun de la Deuxième et de la Troisième Internationale, les patrons de l'Œuvre et les amis de M. Flandin, M. Dorgères a réussi à grouper au second tour un millier de voix de plus qu'au premier, soit 7756, et cela, comme l'a écrit *Je suis partout*, « dans la circonscription de France la plus pourrie de radicalisme maçonnique ».

Notre protection aérienne est-elle assurée ?

Notre préparation militaire défensive comporte la mise au point de nombreuses questions urgentes. Il nous paraît utile d'analyser les tâches essentielles de notre défense nationale. A cet égard, une question se pose, pressante et grave, à l'endroit de notre sécurité. La protection de notre domaine aérien est-elle réellement assurée ?

Pour répondre en connaissance de cause à cette question, il faut faire tout d'abord un tour d'horizon, et exposer l'état des forces aériennes étrangères.

Un fait essentiel doit être constaté. En ce début de 1935, l'aviation militaire entre dans une phase nouvelle d'extension. Si les tâches générales de l'aviation aux armées n'ont pas changé de manière sensible, la méthode de la réalisation de ces diverses missions a subi des transformations importantes, dues au développement de la construction aéronautique. La tactique aérienne subit actuellement les effets de la technique.

Pour juger des possibilités de l'aviation, en temps de guerre, il ne faut donc plus se reporter aux souvenirs de 1914-1918, ni même à ceux de certaines manœuvres de l'air, qui se déroulèrent de 1930 à 1933 en Italie, en France et en Angleterre. Ces derniers exercices ne peuvent servir que d'indication générale. En effet, alors que, dans le domaine de la chasse, en 1918 encore, la pratique du combat aérien exigeait de hautes qualités de voltige, cette physionomie du duel, dans les airs, entre chevaliers de l'espace a totalement disparu. Pour des raisons que nous indiquerons plus loin, l'aviation opérera dès maintenant en formations massives, ou, dans tous les cas, en escouades et en escadrilles. Tel sera le cas du bombardement, du combat pour la maîtrise de l'air en tel ou tel secteur déterminé, de l'attaque de buts terrestres tactiques, de la reconnaissance. Dans certains cas isolés, l'observation pourra être entreprise, si les raisons l'ordonnent, par une ou deux machines fortement armées. Il pourra en être de même de chasseurs en missions spéciales. Mais ces cas seront l'exception.

Nous devons cette évolution des méthodes de combat à la force nouvelle acquise par les avions. Ces derniers ont augmenté considérablement leur rapidité, leur puissance, leur rayon d'action, leur armement, leurs moyens offensifs et défensifs, l'importance de leur charge utile.

L'avion actuel de bombardement est une véritable forteresse ailée, se déplaçant à 300 km à l'heure, disposant à bord d'un armement défensif, tel que l'avion de chasse armé de mitrailleuses, ne saurait prétendre être un réel danger à l'endroit d'une machine de cette nature. Aussi construit-on, aujourd'hui déjà, hors de nos frontières, des avions-canoniers de chasse, volant à la vitesse de 400 km., et susceptibles, grâce à leur extrême vitesse, d'abattre à une certaine distance, à l'aide d'obus de petits calibres, ces « forteresses de bombardement ». Il faut, en d'autres termes, que le chasseur actuel, pilotant un avion de petite envergure, formant ainsi, à quelques centaines de mètres, une cible peu vulnérable, puisse agir contre son adversaire, alors qu'il se trouve presque hors de portée de ses mitrailleuses. Grâce à sa vitesse, à ses canons de petit calibre, le chasseur pourra abattre les bombardiers en un minimum de temps, et sans permettre à ses adversaires d'ajuster leurs feux de mitrailleuses. Car, ses obus tirés, le chasseur disparaîtra, pour réapparaître, s'il le faut, quelques kilomètres plus loin.

Dans les vols de reconnaissance, et d'autres tâches encore, l'aviation a subi également des transformations remarquables.

En France, les nouveaux monoplane de chasse armés d'un canon, les Dewoitine 510, issus du Dewoitine 500, ont réalisé aux essais une vitesse de 400 km., à l'altitude de 4000 mètres. Un monoplane de combat *Bordelaise*, d'un type nouveau, équipé de moteurs Lorraine, serait armé d'un canon à tir rapide, formule « 75 ». En Pologne, les nouveaux avions de chasse *Pzlp 124* sont équipés de deux canons type *Oerlikon* de 20 mm., disposant chacun de 40 obus.

On tend, d'ores et déjà, à augmenter la provision, à bord, des canons à tir rapide, et à porter le nombre des coups à 80 et 100. Ce qui revient à dire que ces avions de chasse seront munis de moteurs plus puissants encore. Leur vitesse doit être de 400 km.

En Angleterre, les fabrications d'aviation ont déjà établi plusieurs types d'appareils de chasse

à canons de petit calibre. En Allemagne, de nombreuses fabriques travaillent à la construction d'un matériel de premier ordre, dont on peut supposer la valeur, lorsqu'on se rappelle que, en 1918, l'industrie allemande produisait en chiffres ronds, par mois, 2000 avions et 3000 moteurs.

En résumé, la technique aéronautique actuelle connaît un nouvel essor.

Au point de vue défensif, l'avion de chasse muni de canons légers, seuls capables d'abattre les appareils gros porteurs modernes, devra attaquer son adversaire par surprise, opérer hors de portée pratique du feu de mitrailleuses, et s'éloigner immédiatement après son attaque. Tel sera le combat aérien de demain.

C'est à la lumière de ces faits qu'il convient d'étudier les possibilités de notre défense aérienne. D'une manière générale, les tâches réservées à notre aviation militaire suisse sont les suivantes :

1° *Reconnaissance et observation.* Pour notre pays, cette mission est d'une importance essentielle. L'activité de notre aviation dans ce domaine nous permettra de connaître les mouvements et les intentions tactiques d'un envahisseur.

2° *Combat pour la maîtrise de l'air.* Il ne faut pas donner à ce terme de maîtrise une signification trop absolue. Il s'agit, cela va de soi, d'une maîtrise momentanée et localisée au-dessus d'objectifs déterminés. Il est indispensable, en effet, pour effectuer notre reconnaissance, et pour empêcher dans la mesure du possible celle de l'ennemi, de disposer de forces aériennes de chasse, destinées essentiellement à cette mission.

3° *Attaque de buts tactiques terrestres.* L'attaque aérienne, en corrélation avec l'action de nos unités au feu, constitue un appui, dont notre infanterie ne saurait se passer à certaines occasions. Cette collaboration aéro-terrestre contre un objectif ennemi implique l'emploi par l'aviation d'armes automatiques et de bombes.

4° *Défense contre bombardement ennemi.* En cas d'agression par l'un de nos voisins, il est certain que nous serions l'objet de raids de bombardement, soit sur la ligne de feu, soit sur nos arrières (dépôts de munitions, voies ferrées, places de rassemblements, villes importantes, fabriques, centrales électriques, usines à gaz, etc.). Nous avons donc à tenir sérieusement compte de ce facteur et à posséder les armes qui nous permettront une défense efficace, soit, d'une part, des formations d'escadrilles de chasse modernes, d'autre part, des unités d'artillerie de défense antiaérienne.

Dans cet ordre d'idées, nous croyons savoir que nos autorités militaires ne sont pas sans reconnaître l'importance prise désormais par l'artillerie contre avions, dont les progrès ont été, eux aussi, très grands ces temps derniers. Des batteries semblables existent dans tous les pays, même en Belgique.

En effet, la puissance générale nouvelle des avions multiplaces de bombardement a enlevé à l'aviation de chasse — ainsi que nous le relevons plus haut — une partie de sa valeur combattive. Ce déficit doit être comblé par l'action de batteries antiaériennes spéciales, dont les tirs soient à même de neutraliser en des secteurs déterminés le travail des bombardiers.

Telles sont, succinctement exposées, les missions de notre défense aérienne. A l'heure présente, nous disposons en Suisse (ce n'est un secret pour personne) de biplaces Fokker pour la reconnaissance, appareils susceptibles de remplir également les tâches que nous avons citées sous chiffre 1° (coopération avec nos unités terrestres), et de monoplane de chasse Dewoitine D 27, avions munis de mitrailleuses. Nous n'avons pas d'artillerie antiaérienne spéciale. Nous n'avons pas d'aviation de bombardement.

Pour de multiples raisons sur lesquelles nous reviendrons éventuellement par la suite, notre aviation militaire ne dispose pas aujourd'hui, d'une part, d'un nombre suffisant d'avions de chasse et de reconnaissance, et, d'autre part, — en tenant compte de l'évolution de la technique — d'avions de combat répondant aux exigences nouvelles.

Nous ne cherchons nullement ici à jeter une note pessimiste, ou à présenter une critique quelconque. Nous relevons un fait, dûment établi. S'il ne tenait qu'à notre commandement militaire de parfaire cette lacune, ce serait déjà chose faite. C'est en conséquence à notre parlement à prendre une fois encore ses responsabilités et à agir en conséquence.

A la question de savoir si notre protection aérienne active est assurée aujourd'hui (mars 1935), nous répondrons qu'elle l'est dans la proportion de 60 %, en tenant compte des possibilités d'un envahisseur éventuel et de la résistance pratique que notre troupe d'aviation

serait à même de déployer avec le matériel volant et l'armement dont elle dispose.

Il ne faut pas se leurrer et masquer la réalité. Il n'est pas besoin, certes, d'insister sur le rôle considérable que jouerait dans un conflit éventuel l'arme aérienne. Son action, sans être essentielle par elle-même, sera primordiale dans le cadre de la collaboration avec les troupes terrestres. En offensive, son utilisation sera constante, diurne et nocturne. En défensive — et c'est le cas qui nous intéresse directement — la cinquième arme permettra au pays d'organiser sa résistance tant sur le front que dans les secteurs de l'arrière.

Sans une défense aérienne suffisante et moderne, un petit pays subissant l'offensive d'une armée de choc, disposant de moyens d'action motorisés et d'une aviation de bombardement active, enregistrerait des pertes dont il est facile de prévoir l'importance.

Le peuple suisse doit dire s'il veut ou non courir ce risque, s'il tient à doter ses formations d'aviation du matériel susceptible d'opposer une résistance effective à l'assaillant, s'il veut ou non disposer d'une défense aérienne qui puisse répondre aux exigences de 1935 et des années à venir.

En résumé, notre pays se trouve aujourd'hui dans la situation où il était en 1928, à la veille d'adopter les deux types d'avions que nous possédons — en nombre insuffisant — dans nos centres militaires. L'organisation d'une armée défensive est sans doute ardue pour un petit pays. Elle impose des sacrifices financiers. Mais ces sacrifices ne seront-ils pas moins lourds que les effets d'une agression ?

L'exemple de la Belgique ne peut être qu'instructif à notre endroit. La Belgique n'a pas hésité à munir, depuis de nombreuses années, ses unités aéronautiques du matériel voulu, d'avions de bombardement et de batteries anti-aériennes. Actuellement, la Belgique suit de très près la nouvelle évolution de l'aéronautique de chasse et de bombardement.

Il vaut mieux être prêts que de courir une aventure dont l'issue ne fait pas de doute.

Puissent nos Chambres fédérales agir comme elles ont su le faire en 1929 !

Ernest Naeff.

Le Sénat belge pour M. van Zeeland

Bruxelles, 31 mars.

Le Sénat a discuté, samedi, la déclaration ministérielle.

Le rapporteur a déclaré que le franc belge ne descendra pas au-dessous de 70 à 75 % de la parité-or.

M. van Zeeland a expliqué la raison pour laquelle M. Theunis et ses collègues belges avaient refusé le récent concours financier offert par le gouvernement français. Après avoir dit que la Belgique, ayant une forte réserve d'or, n'avait pas besoin d'une masse de manœuvre dont l'intérêt à payer n'aurait fait qu'aggraver ses charges financières, le premier ministre a déclaré : « M. Theunis est allé à Paris pour tenter la dernière chance de sauver le franc. C'est la possibilité du redressement économique du pays qu'il recherchait. S'il avait trouvé un point d'appui pour notre situation économique, on aurait pu galvaniser l'opinion et sacrifier encore un ou deux milliards pour tenter de sauver le franc. Ne voyez dans ces paroles aucune critique à l'adresse de n'importe qui. Nous connaissons la bonne volonté de nos amis, et nous savons qu'il est certaines choses qu'ils ne peuvent faire. »

Le Sénat a voté la confiance au gouvernement van Zeeland par 110 voix contre 20 et 19 abstentions.

Cette majorité était inattendue, la haute assemblée ayant d'abord manifesté une intention d'opposition.

M. van Zeeland avait besoin de cette marque de confiance. Le bruit court, en effet, que, découragé de voir que, à la Chambre, la moitié du parti catholique et la majorité des libéraux avaient voté contre lui, il avait voulu donner sa démission.

Ce n'est que sous la pression du roi lui-même qu'il aurait consenti à rester. On lui aurait fait comprendre que sa démission amènerait une panique et l'effondrement du franc.

LE NAZISME EN HOLLANDE

Amsterdam, 31 mars.

Samedi soir a eu lieu, à la Diète, une grande manifestation du mouvement nationaliste-social hollandais. Vingt mille personnes y assistaient, parmi lesquelles on remarquait le général irlandais O'Duffy. Quelques bagarres ont eu lieu à la sortie, entre nationalistes-sociaux et communistes.

Nouvelles diverses

M. Flandin, chef du cabinet français, a reçu hier dimanche, M. Germain-Martin, ministre des finances, avec lequel il a eu un long entretien.

— A la fin du mois de février, le nombre des chômeurs en Espagne était de 689,655, en augmentation de près de 81.000 sur fin février 1934.

— L'agence bulgare dément catégoriquement les bruits concernant de prétendus désordres, qui auraient éclaté en Bulgarie ; un calme parfait règne dans tout le pays.

Le schisme de l'Eglise bulgare

Constantinople, 22 mars.

Au congrès orthodoxe qui s'était réuni au couvent de Bathopedion, au Mont-Athos (Grèce, au sud de Salonique), la question du schisme de l'Eglise bulgare et sa suppression avaient fait l'objet des débats, et le patriarche orthodoxe de Jérusalem avait été chargé de servir d'intermédiaire et d'entamer des négociations avec l'Eglise bulgare.

Les conversations engagées entre le patriarche de Jérusalem et le synode de l'Eglise bulgare, qui ont traîné assez longtemps, avaient abouti à la transaction suivante :

Le synode de l'Eglise bulgare se serait adressé au patriarche œcuménique de Constantinople, autorité spirituelle suprême du monde orthodoxe, qui, du reste, avait frappé d'interdit ladite Eglise, la proclamant schismatique, il y a plus de soixante ans, pour des raisons plus politiques que religieuses. Le synode aurait demandé l'abolition du schisme.

Le patriarche œcuménique aurait répondu en manifestant sa joie pour cette manifestation du synode de l'Eglise bulgare, et aurait proclamé l'abolition du schisme. Cette abolition aurait été portée à la connaissance de toutes les Eglises orthodoxes. Une messe solennelle aurait été célébrée, avec la participation du clergé bulgare, dans la basilique patriarcale du Phanar (Constantinople), et elle aurait été suivie d'une messe de Requiem pour le repos de l'âme de tous ceux qui, dans le passé, avaient contribué à diviser les Eglises.

Le texte de la transaction a été récemment discuté par le synode de l'Eglise bulgare, qui, par le truchement du métropolitain de Vidin, a fait savoir au patriarche de Jérusalem, médiateur, que, tout en appréciant cette offre, qui a son intérêt et sa valeur, le synode estimait que, pour des motifs impérieux, la question de la suppression du schisme devait être différée.

Cette réponse évasive a été diversement commentée dans les cercles orthodoxes balkaniques. D'ailleurs, l'Eglise bulgare, bien que schismatique, est en relations avec les Eglises orthodoxes de Roumanie et de Yougoslavie.

En tout cas, cette réponse bulgare, portée à la connaissance du patriarche œcuménique, a produit une pénible impression.

Le patriarche œcuménique, Photius II, a adressé une encyclique aux autres patriarches et aux chefs des Eglises autocéphales, lettre dans laquelle il fait l'historique des efforts déployés pour faciliter l'abolition du schisme, et il considère comme peu sérieux les motifs invoqués par l'Eglise bulgare. Le patriarche manifeste, en outre, ses regrets pour cet insuccès et demande à toutes les Eglises de joindre leurs prières aux siennes en vue de l'aboutissement de la pacification tant souhaitée.

La crise ministérielle espagnole

Madrid, 31 mars.

M. Lerroix a été chargé de former le cabinet. Celui-ci comprendrait, en sus des partis qui étaient représentés au sein du cabinet démissionnaire, les républicains conservateurs, la ligue régionaliste catalane, les progressistes, l'union républicaine et les républicains indépendants.

Madrid, 31 mars.

M. Lerroix s'est entretenu avec M. Gil Robles. L'entretien fut très court et très cordial.

MM. Gil Robles et Martinez et Velasco ont annoncé que les partis populaire-agrarian et agrarien n'acceptent aucun portefeuille dans un cabinet qui comprendrait des représentants de groupes qui se sont solidarisés avec les révolutionnaires.

Madrid, 31 mars.

M. Melquiades Alvarez, chef des libéraux-démocrates, a assuré M. Lerroix qu'il lui donnerait l'appui de son groupe au parlement, mais qu'il lui était impossible d'accepter des portefeuilles pour son parti ou pour lui-même.

Madrid, 31 mars.

Après les trois entrevues que M. Lerroix a eues dimanche matin, on considère, dans les milieux politiques, qu'il a échoué dans la mission que lui avait confiée le chef de l'Etat : former un ministère de base parlementaire plus large que le précédent.

On suppose qu'il ira informer le président de la République qu'il renonce à continuer ses démarches.

La condamnation des séditions grecs

Athènes, 31 mars.

La Cour a rendu son verdict contre les chefs du dernier mouvement séditionnel.

Dix accusés, dont le colonel Saraphis, les frères Tsigantes, le lieutenant-colonel Stephanakos et le colonel en retraite Spais, ont été condamnés à la réclusion perpétuelle et à la dégradation. Dix autres ont été condamnés à vingt ans de réclusion, deux à deux ans, un à un an ; enfin, quatre autres ont été acquittés.

L'AFFAIRE DE LA « FRANCE MUTUALISTE »

Paris, 31 mars.

On a distribué les conclusions du rapport sur le scandale de La France mutualiste.

Le premier responsable est M. Gaston Roussel, ancien directeur de la Mutualité des assurances sociales.

Le déficit est de 700 millions.

L'Angleterre et les Soviets

Moscou, 31 mars.

« Nous pouvons espérer avoir fait du bon travail », a déclaré, samedi soir, M. Eden au correspondant de l'Agence Havas.

Il semble, dit Havas, que M. Eden ait laissé entendre que l'Angleterre envisage avec la plus grande sympathie la conclusion du pacte oriental, même sans l'Allemagne.

Moscou, 31 mars.

M. Eden s'est longuement entretenu, au cours d'un dîner offert par l'ambassadeur d'Angleterre, avec M. Vorochiloff, commissaire du peuple à la défense nationale.

« Le résultat dépasse mes espérances », a dit un diplomate soviétique au sujet des conversations anglo-russes. « Il n'est ni nécessaire, ni désirable qu'un rapprochement entre Moscou et Londres entraîne un refroidissement entre Londres et Tokio. »

« Après 18 ans de suspicions et de malaise, a déclaré un collaborateur du lord du sceau privé au correspondant de l'Agence Havas, l'Angleterre vient, pour ainsi dire, de reconnaître une nouvelle fois l'union soviétique. »

Moscou, 31 mars.

Dans les milieux britanniques, on déclare que, en faisant savoir à M. Litvinof que la Grande-Bretagne était disposée à appuyer la conclusion du pacte oriental, même sans l'Allemagne, pacte devant toutefois rester ouvert à cette puissance, M. Eden avait ajouté que, selon lui, le pacte oriental était parfaitement compatible avec Locarno.

Moscou, 1^{er} avril.

Voici le texte officiel du communiqué qui a terminé les conversations anglo-soviétiques.

« Des conversations ont eu lieu à Moscou, au cours de ces derniers jours, entre MM. Eden et Litvinof, sur les principaux éléments de la situation internationale actuelle, le projet de pacte oriental et les autres questions soulevées dans le communiqué anglo-français du 3 février, et l'amélioration et le développement des relations anglo-soviétiques. »

« Au cours de ces conversations, qui ont été conduites dans une atmosphère de franchise et d'amitié totale, M. Eden a informé M. Litvinof des récentes conversations qui ont eu lieu entre les ministres britanniques et le chef du gouvernement allemand. »

« Les deux parties sont tombées d'accord pour constater que ces conversations avaient contribué à rendre plus claire la situation de l'Europe. »

« M. Eden, ainsi que MM. Staline, Molotof et Litvinof, ont été d'avis, devant la situation internationale actuelle, qu'il était plus nécessaire que jamais de continuer les efforts entrepris pour promouvoir l'élaboration d'un système de sécurité collective en Europe, sur la base du communiqué anglo-français du 3 février et en conformité avec les principes de la Société des nations. »

« MM. Staline, Molotof et Litvinof ont fait ressortir, au cours de ces conversations, que l'organisation de la sécurité dans l'Europe orientale et le projet de pacte d'assistance mutuelle n'avaient pour but aucun isolement ou encerclement d'un Etat quelconque, mais la création d'une sécurité légale pour toutes les nations participantes et que, dans ces conditions, la participation au pacte de l'Allemagne et de la Pologne constituait la meilleure solution du problème. »

« Les représentants des deux gouvernements ont constaté avec plaisir, après un échange de vues loyal et total, qu'il n'y avait actuellement aucun conflit d'intérêt entre les deux gouvernements sur aucun des problèmes principaux posés par la situation internationale. »

« Cette constatation fournit les bases d'une collaboration fructueuse au service de la paix. »

« Les représentants des deux gouvernements sont convaincus que leurs pays respectifs, reconnaissant que la prospérité et l'intégrité de chacun d'eux est un avantage pour l'autre, régleront leurs relations mutuelles dans un esprit de collaboration et de respect des engagements contractés conformes au pacte de la Société des nations, à laquelle ils appartiennent l'un et l'autre. »

« Sous le bénéfice de ces considérations, MM. Eden, Staline, Molotof et Litvinof ont été confirmés dans le sentiment que la coopération amicale des deux pays au service de l'organisation collective de la paix et de la sécurité était d'une importance capitale pour le développement des efforts internationaux, dirigés dans ce sens. »

LE JAPON ET LES ENTRETIENS ANGLO-RUSSES

Tokio, 31 mars.

Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré au représentant de l'agence Havas : « Je doute que l'Angleterre ait discuté à Moscou de l'idée d'un Locarno d'Extrême-Orient, dont les Soviets paraissent hantés, à en croire les comptes rendus de presse venant de Moscou. Les discussions anglo-russes ont trait uniquement à des questions européennes et, quels que soient les changements de situations qui puissent se produire en Europe, ceux-ci n'auront jamais en Extrême-Orient des répercussions suffisantes pour obliger le Japon à modifier sa politique définitive, basée sur les principes de non-menace et de non-agression. »

Une personnalité compétente a déclaré d'autre part : « Je doute que l'Angleterre prenne l'ini-

tiative d'un pacte pour le maintien de la paix en Extrême-Orient et, le ferait-elle, elle n'obtiendrait aucun résultat. Le Japon refusera de signer un pacte dans le genre de celui de Locarno, sa politique nécessitant une indépendance diplomatique complète, relativement au problème d'Extrême-Orient. »

« Le fait que les Soviets craignent les dangers européens diminue les risques de conflit en Extrême-Orient. D'autre part, les affaires européennes absorbant entièrement l'attention des puissances, celles-ci sont incapables d'intervenir en Extrême-Orient. La situation actuelle de l'Europe facilitera donc l'exécution de la politique japonaise vis-à-vis de la Chine, laquelle comprendra maintenant qu'il lui est impossible d'espérer un appui européen. »

La visite de M. Laval à Moscou

Paris, 31 mars.

Parlant de la prochaine visite de M. Laval à Moscou, le *Petit Parisien* affirme : « Ce voyage sera marqué par un important acte diplomatique. Du côté russe, on souhaite lui donner la plus grande portée possible. Ce vœu est d'ailleurs partagé par nos amis de la Petite-Entente et de l'Entente balkanique. M. Titulesco, qui s'est entretenu avec M. Laval, n'a pas caché cette façon de voir. »

L'*Œuvre* écrit qu'on marche vers une transformation profonde des formes du pacte de l'est.

LE GÉNÉRAL WEYGAND POUR LE SERVICE DE DEUX ANS

Paris, 31 mars.

Prenant la parole au Conseil national des officiers de réserve, le général Weygand a déclaré que les premières mesures prises pour parer au déficit des classes creuses sont insuffisantes. Il faut, a-t-il dit, une loi militaire du service de deux ans. Avant de quitter mon poste, je l'ai affirmé par écrit au Conseil supérieur de la guerre et aux membres du gouvernement. Le général a ajouté : « Une fois la période des classes déficitaires passée, on ne pourra pas revenir sans condition au service d'un an. »

L'assaut socialiste

contre le Conseil municipal de Paris

Paris, 31 mars.

Le Conseil municipal, avant de clore sa session, a entendu le président de l'Assemblée, M. Contentot, s'élever contre le projet de péréquation des circonscriptions municipales parisiennes, que la Chambre des députés s'apprete à voter. Ce projet, a-t-il dit, constitue une brimade contre Paris. Si cette loi est votée, elle sera seulement applicable à Paris et seulement aux élections municipales parisiennes, alors que les mesures proposées auraient dû s'appliquer également aux élections législatives et sénatoriales.

Paris, 31 mars.

A la Chambre, l'ordre du jour appelait la discussion du projet de loi adopté par le Sénat concernant les conditions d'élection des membres du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine.

Le président a annoncé qu'il était saisi d'une demande de scrutin public sur la question préalable et d'une demande de renvoi de ce scrutin à mardi.

Le renvoi à mardi a été voté par 491 voix contre 53.

PRESSE CATHOLIQUE

Paris, 31 mars.

La commission internationale des directeurs de journaux catholiques s'est réunie à Paris, samedi. Elle s'est occupée en particulier du congrès et de l'exposition internationale de la presse catholique à Rome, en 1936.

Le nonce apostolique a reçu les membres de la commission.

Cologne, 1^{er} avril.

La *Kölnische Volkszeitung*, le grand organe catholique rhénan, publie, à l'occasion du 75^{me} anniversaire de sa fondation, un numéro spécial illustré, contenant un historique du journal et une revue de la vie de Cologne et de la vie allemande sous toutes leurs formes, depuis 1860 à 1935.

Les élections hongroises

Budapest, 1^{er} avril.

Hier, dimanche, ont commencé les élections parlementaires hongroises. Il y a 245 sièges à pourvoir à la Diète. Toutefois, il y aura élection tacite dans 54 arrondissements, étant donné que, dans chacun de ceux-ci, il n'y a qu'un seul candidat. Sur ces 54 députés élus sans concurrents, 47 appartiennent au parti de l'unité nationale, un au parti des petits paysans et six sont des indépendants. Hier, on votait dans 125 arrondissements, de sorte que, demain, mardi, on saura le sort de 179 mandats.

Les anciens combattants français

Paris, 31 mars.

Le Conseil national de la Confédération des anciens combattants a adopté un vœu, présenté par la Fédération ouvrière et paysanne, contre les décrets-lois.

La station de carême à Notre-Dame de Paris

S'est-il produit des infiltrations païennes dans le culte chrétien ?

Paris, 31 mars.

S'il fallait en croire certains adversaires du catholicisme, ce ne serait pas seulement le dogme chrétien, mais encore toute l'organisation de notre culte qui aurait subi des infiltrations païennes. « Comme on reproche à l'Eglise romaine d'avoir substitué à la pure doctrine de Jésus des dogmes empruntés soit aux religions, soit aux philosophies du monde païen, on l'accuse d'avoir corrompu le culte très pur que le Fils de Dieu était venu inaugurer sur la terre. »

Ainsi s'est exprimé le R. Père Pinard de la Boullaye, au début de sa quatrième conférence, résumant en ces termes, dans une formule brève, tout un amas de chicanes qu'on a coutume de chercher à l'Eglise catholique. On doit lui savoir gré d'avoir eu le courage de projeter la lumière du bon sens et la force de la dialectique sur des questions que des esprits avertis ne devraient plus poser. Il l'a fait, d'ailleurs, avec sa précision et sa loyauté habituelles.

Oui, tout d'abord, l'Eglise catholique n'a pas craint de faire des emprunts aux usages païens et tous ses savants le reconnaissent sans ambages. Mais, si elle se l'est permis, ce fut seulement chaque fois que « des pratiques, indifférentes en elles-mêmes, prenaient un sens nouveau, par le seul fait qu'elles étaient appliquées au culte du vrai Dieu ». Elle a proscrit et condamné tout ce qui était grossier, superstitieux ou entaché d'idolâtrie ; pour le reste, elle s'est faite « toute à tous », parce qu'elle était soucieuse « de s'adapter aux préférences légitimes des peuples » et ne voulait « exiger d'eux d'autres sacrifices que l'abandon de leurs erreurs et de leurs vices ».

Au cours des âges, l'attitude de l'Eglise, sur ce point, n'a pas changé et le R. Père Pinard de la Boullaye en a fourni la preuve en invoquant l'exemple du pape saint Grégoire et de saint Augustin de Cantorbéry, comme celui, tout contemporain, des missionnaires catholiques en pays infidèle qui prennent mille précautions pour ne pas « dénationaliser » les nouveaux baptisés. Il a cité enfin la résolution prise, en 1897, dans l'Eglise anglicane, séparée de Rome, de ne pas supprimer, en pays de mission, des usages indigènes qui seraient, par eux-mêmes, sans inconvénients.

On n'en prétend pas moins, dans certains milieux, que « l'esprit même du paganisme » survit dans l'Eglise catholique. C'est lui, dit-on, qui se retrouve dans maintes pratiques superstitieuses, dans les rites « magiques » qui font partie de l'administration des sacrements et jusque dans le culte des saints, qui est une forme de polythéisme.

Sur ces trois griefs, le R. Père Pinard de la Boullaye s'est expliqué, dans la seconde partie de sa conférence, avec la plus grande netteté.

Les pratiques superstitieuses : d'autres que des catholiques ont coutume d'y recourir. Au reste, s'il y a dans les rangs des catholiques « des individus superstitieux », la question est de savoir si l'Eglise romaine les approuve et les laisse faire, ou bien si elle les condamne. Or, elle intervient sans cesse, vigoureusement, contre tous les abus qui viennent à la connaissance de l'autorité.

Les rites « magiques » qui accompagnent la réception des sacrements. Voici la réponse de l'éminent orateur : « Admettez-vous qu'on parle de magie, lorsqu'il s'agit d'une efficacité garantie par des engagements divins, d'une efficacité d'ordre purement spirituel, d'une efficacité qui se mesure aux dispositions morales de chaque fidèle, d'une efficacité qui se traduit, en rebours des avantages escomptés, par la colère de Dieu, si des pécheurs usent de ces rites sacrés sans vrai repentir de leurs fautes « ou à d'autres fins que leurs fins normales » ?

Le culte des saints : il est faux que nous adorions nos saints, et, en premier lieu, la Très Sainte Vierge, « comme les païens leurs dieux ». En effet, « Servante par droit de naissance, Marie demeure à une distance infinie de Dieu », et la meilleure preuve qu'aucun miasme de paganisme ne s'est glissé dans son culte, « c'est que le dogme catholique, après dix-neuf siècles, est venu aboutir à la proclamation de l'Immaculée Conception ». Quant aux saints, « aucun ne fut jamais considéré comme fils de dieux ou de déesses, ou de dieux et de mortelles ». En chacun d'eux, le catholique a toujours vu « une créature du Créateur unique », se distinguant, parmi les autres, par l'éclat héroïque de ses vertus.

Enfin, on allègue que, par nos cérémonies liturgiques et par toutes les démarches du culte extérieur, l'Eglise romaine n'en a pas moins renoncé à adorer Dieu, comme l'a demandé le Christ, « en esprit et en vérité ». La troisième partie de la conférence du 31 mars, en raison de cette accusation, a été consacrée à une justification apologétique du culte extérieur, des mœurs établies.

Elle a consisté à rappeler d'abord « l'utilité de rites célébrés en commun, pour l'éducation, le perfectionnement et l'union des êtres sociaux que nous sommes », à montrer ensuite que les

pouvoirs publics, en tout pays, se servent de solennités de tout genre, pour « façonner une âme collective » à leurs peuples.

Le R. Père Pinard de la Boullaye a fait également remarquer à ses auditeurs que ni le Christ, ni les apôtres ne s'étaient abstenus de fréquenter le temple de Jérusalem. Jésus, pour sa part, s'y rendit, pour les grandes fêtes, avec les paysans de Galilée. C'est donc qu'il n'avait contre le culte extérieur aucune objection de principe.

Quel est donc le sens exact, s'il en est ainsi, de la parole qu'il adressa à la Samaritaine ? Il a voulu dire, quant au culte extérieur, que celui-ci ne devait plus être uniquement célébré à Jérusalem, mais le serait bientôt d'un bout du monde à l'autre. Il a voulu dire, quant au culte intérieur, qu'il serait un culte « en vérité », parce que l'heure était venue où « la vraie victime du vrai sacrifice », s'offrirait à son Père ; qu'il serait un culte « en esprit », parce qu'il consisterait, avant tout, dans l'acceptation parfaite du double précepte de la charité envers Dieu et envers le prochain.

Ces explications données, le R. Père Pinard de la Boullaye a demandé à ses auditeurs s'ils estimaient que le culte en esprit et en vérité pût se trouver là où l'on prêchait le salut par la foi seule, là où l'on reconnaît à chacun le droit de se tailler un christianisme à son goût, « là où manque le vrai sacrifice » ?

Dans sa conclusion, enfin, citant une parole de Newman, antérieure à son adhésion à l'Eglise romaine : « Protester contre l'Eglise de Rome était pour moi un devoir de conscience », il en a tiré cette leçon : « Plus on éprouve de gêne à justifier ses propres positions, plus il devient indispensable de censurer l'Eglise-mère avec laquelle on a brisé. » Puis il a fait l'éloge du bon peuple fidèle, qui « ne règle pas ses attitudes sur les élégances du jour », et se contente de prier à deux genoux ; sa dévotion est spontanée et naïve ; elle n'en est pas moins généreuse et sincère. E. B.

Le chef de la flotte anglaise de la Méditerranée

Londres, 31 mars.

Le roi a approuvé la nomination de l'amiral sir Dudley Pound, lord-commissaire de l'Amirauté et chef du personnel naval au commandement en chef des forces britanniques de la Méditerranée, en remplacement de l'amiral sir William Fischer, à compter du 30 octobre 1935.

Nouvelles financières

Banque populaire suisse

L'assemblée ordinaire des délégués de la Banque populaire suisse qui s'est tenue samedi, à Berne, a été ouverte par M. Haab, ancien conseiller fédéral, qui a prononcé une courte allocution. Il a constaté que le résultat de l'exercice écoulé a montré la vitalité de la Banque populaire. L'administration a le droit d'être satisfaite des résultats de 1934. Ils permettent de voir l'avenir avec plus de confiance. Le deuxième semestre de l'année écoulée et les premiers mois de cette année prouvent, par l'augmentation des conversions et par les nouvelles souscriptions d'obligations, ainsi que par les dépôts d'épargne, le retour de la confiance.

Après quelques déclarations de M. Hirs, directeur général, le rapport de gestion et les comptes ont été approuvés : 500.000 fr. seront versés au fonds de réserve, 2.569.150 fr. seront affectés au paiement d'un dividende de 10 fr. net par part du capital social et 645.167 fr. 10 seront portés en compte nouveau.

Les nouveaux statuts, approuvés le 22 mars par le Conseil fédéral, ont été également approuvés par l'assemblée des délégués.

Union de crédit à Lugano

Le dividende de 1934 est de 4 %/o. 31.400 fr. sont reportés à nouveau.

Imprimerie Atar, Genève

Le bénéfice brut est de 65.461 fr. 65 et le bénéfice net de 11.287 fr. 80. Les actions privilégiées reçoivent 40 fr. brut par titre et les actions ordinaires 10 fr. net par 500 fr.

DANS LE REICH



Le général LUDENDORFF, qui sera promu maréchal pour son 70^{me} anniversaire, le 9 avril.

Nécrologie

Mort d'un évêque russe déporté

L'Osservatore romano annonce la mort, dans un petit village de l'Oural, de Mgr Leonida Teodoroff. Mgr Teodoroff était né à Pétrograd en 1879. Il s'était converti au catholicisme en 1902. Après avoir fait ses études à Rome et à Fribourg, en Suisse, il avait été ordonné prêtre à Constantinople en 1912. En 1914, il fut déporté en Sibérie par le gouvernement des tsars.

Libéré en 1917, il fut nommé, à Moscou, évêque de rite byzantin slave. En 1923, il fut emprisonné par le gouvernement bolchévique et envoyé dans les îles Solovki, d'où il fut transféré dans un petit village de l'Oural, où il vient de mourir.

Mgr Hugo, évêque de Mayence

Mgr Hugo, évêque de Mayence, est décédé au cours de la nuit de vendredi à samedi, à Ludwigshafen.

Mgr Hugo, né à Arzheim, près de Landau, diocèse de Spire, le 19 janvier 1871, après avoir été recteur du Séminaire, avait été élu évêque titulaire de Bubastis et coadjuteur à Mayence, le 7 mars 1921. Le 15 avril suivant, il succédait à Mgr Kirstein. Le défunt prélat, qui était assistant au trône pontifical, était âgé de 64 ans.

Le professeur Marie de l'Institut Pasteur

Le professeur Auguste Marie, de l'Institut Pasteur, est mort subitement, l'autre soir, d'une angine de poitrine, dans son laboratoire de la rue du Docteur-Roux. Il était âgé de soixante-dix ans.

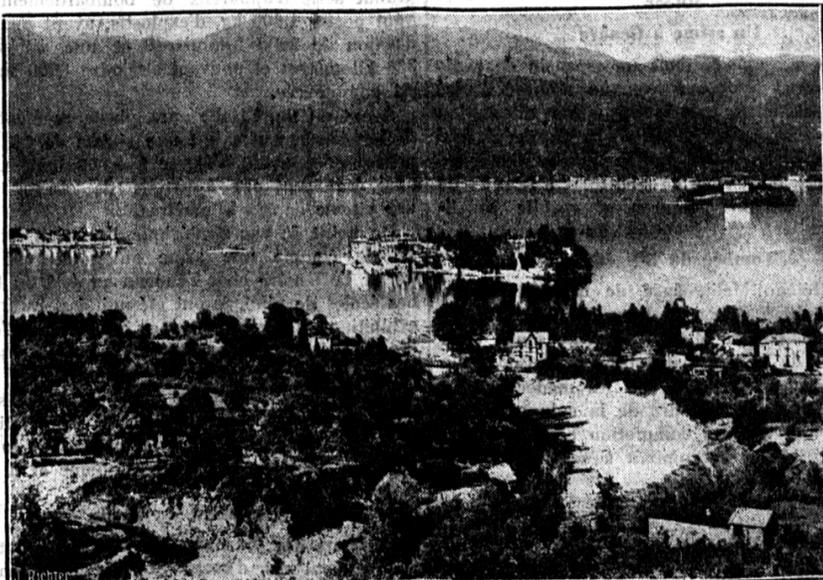
Celui que la science perd aussi brusquement était l'un des plus anciens professeurs de l'Institut Pasteur. Il conservait pieusement le souvenir de l'illustre Pasteur qu'il avait connu jadis et aux travaux duquel il collabora avec ferveur.

M. Albert Geser, conseiller national

M. Albert Geser-Rohner, conseiller national de Saint-Gall, a succombé, hier dimanche, à l'âge de soixante-sept ans, à une attaque d'apoplexie.

M. Geser-Rohner était né le 7 septembre 1868, à Gossau (Saint-Gall). Après avoir étudié le droit à Innsbruck, à Fribourg, Lille et Zurich, il a acquis le titre de docteur à Fribourg, en 1897. Il fut d'abord greffier du tribunal de Gossau, puis préposé aux poursuites et membre de diverses autorités communales.

Les pourparlers franco-anglo-italiens



La ville de Stresa, au bord du lac Majeur, où se tiendra, le 11 avril, la conférence entre MM. Laval, Simon et Mussolini.

M. Geser devint, en 1909, membre du Grand Conseil de Saint-Gall et le resta jusqu'en 1924.

Le défunt était président de la commission pour la constitution d'un tribunal de commerce, membre du collège catholique, qu'il présida en 1928. M. Geser entra au Conseil national en 1933, à la suite du décès de M. Guntli.

Le parti conservateur perd un de ses excellents représentants aux Chambres fédérales.

NOUVELLES RELIGIEUSES

La clôture de l'Année sainte à Lourdes

Le cardinal Pacelli nommé légat pontifical

Le Saint-Père a décidé de se faire représenter par un légat aux grandes journées de Lourdes qui termineront le Jubilé de la Rédemption par la célébration interrompue du saint sacrifice de la messe à la Grotte de l'Apparition pour obtenir du divin Sauveur, par l'intercession de la Vierge Immaculée, le maintien de la paix entre les nations.

Sa Sainteté a choisi pour cette mission son secrétaire d'Etat lui-même, le cardinal Pacelli, qui fut déjà son délégué au congrès eucharistique international de Buenos-Ayres.

Pie XI veut que la clôture du jubilé soit entourée de solennités et de supplications extraordinaires. L'intention du Saint-Père est d'attirer ainsi sur l'univers les grâces victorieuses et pacificatrices dont notre époque a un besoin si urgent. C'est la pénitence que la Vierge de Massabielle avait enseignée et demandée à l'humble voyageur qui était à ses pieds. Ce message conserve son opportunité, aujourd'hui plus que jamais. La seule pénitence efficace en elle-même a été offerte pour nous à son Père par le Fils de Dieu, notre Rédempteur, dans le sacrifice de sa mort et de sa passion. Cette oblation de l'Hostie sainte, continuée quotidiennement et sans interruption sur nos autels, le Souverain Pontife veut que, pendant soixante-douze heures consécutives, à partir du jeudi, 25 avril, à 17 h., c'est-à-dire trois jours et trois nuits durant — fait unique aussi dans les annales de la chrétienté — elle soit continuée au pied de la grotte bénie où la Mère de Dieu a daigné si miséricordieusement descendre et parler dix-huit fois à celle qui, dans le sacrifice d'elle-même, la prière, la souffrance, est devenue sainte Bernadette.

Le monde catholique tourne donc avec espoir confiant ses regards et son cœur vers Lourdes, l'humble cité des grands miracles corporels et spirituels. Plus de 60 cardinaux, archevêques et évêques ont déjà annoncé leur participation au triduum, en y célébrant le divin sacrifice. Vendredi, 26 avril, à 15 h., heure de la mort de Notre-Seigneur, office pontifical au Rosaire, par un cardinal ; dimanche, à la même heure, clôture du triduum par une cérémonie pareille. Des messes seront célébrées dans tous les rites possibles, en témoignage de l'unité de l'Eglise catholique. Des supérieurs généraux d'ordres religieux se sont annoncés ; ce sont ceux des dominicains, franciscains, Lazaristes, Assomptionnistes, Salésiens, Rédemptoristes, Pères blancs, Pères de Garaison, Pères de Bétharram, Pères de la Charité ; le supérieur général des jésuites enverra un de ses assistants. Un pèlerinage d'enfants de la Croisade eucharistique aura son service spécial à la Grotte. Ce sera, à Lourdes, une nouvelle Pentecôte de langues et d'idiomes autour de la Vierge Immaculée ; un record de beautés liturgiques, d'assistance auguste, de participation fervente, de solennités magnifiques, de supplications incessantes pour la paix du monde.

Des pèlerinages arriveront de France, Belgique, Angleterre, Italie, Espagne, Autriche, Pologne, Suisse, Australie, Chine, Japon, Indes, Madagascar, Mexique, Maroc, Bolivie, Equateur, Etats-Unis, Canada, etc.

L'agence internationale « Visa », dont le centre est à Fribourg, 10, avenue de la Gare (immeuble de la Bâloise), ne pouvait manquer de s'intéresser à cette manifestation, où convergeront des fidèles des pays de mission. Rappelons qu'elle organise un groupe de pèlerins (en voiture spéciale), au départ de Genève, le mardi, 23 avril, à 21 h. Une seule nuit en chemin de fer. Messe à Narbonne le mercredi matin ; arrivée à Lourdes à 17 h. Au retour, le dimanche après midi, arrêt, puis logement à Bordeaux ; arrivée à Paray-le-Monial le lundi soir. La matinée du mardi 30 est consacrée au pèlerinage au Sacré-Cœur et à sainte Marguerite-Marie ; à Lyon, arrêt suffisant pour une visite à Notre-Dame de Fourvière ; arrivée à Genève, à 22 h. Un prêtre dirigera le groupe.

Prix du voyage, tous frais compris, de Genève à Genève : 3^{me} classe, 150 fr. ; 2^{me} classe, 178 fr. (chèque postal, Fribourg, II a 1221). Si possible, billets collectifs du lieu de départ jusqu'à Genève. S'annoncer le plus tôt possible à l'adresse indiquée plus haut. Clôture des inscriptions le 10 avril.

Le nouvel archevêque de Madras

Mgr Louis Mathias, salésien, est nommé archevêque de Madras (Indes).

Le nouvel archevêque est né à Paris, le 20 juillet 1887. Il reçut l'ordination sacerdotale le 20 juillet 1913. Après avoir été successivement administrateur, puis préfet apostolique d'Assam, il avait été nommé évêque de Shillong (Indes orientales) et sacré en 1934.

La Foire de Bâle

C'est par la journée de la presse que la Foire suisse d'échantillons s'est ouverte, samedi. M. Meile, directeur, a souhaité la bienvenue aux 340 représentants de la presse suisse et étrangère. Après avoir rappelé les mérites du Dr Aemmer, conseiller d'Etat, président du conseil d'administration, pour la vaste entreprise que représente la Foire, M. Meile a dit que la Foire suisse d'échantillons est devenue un grand laboratoire où les expériences réciproques sont soumises à un minutieux examen. La Foire de Bâle a mis en pratique un principe qui a une énorme importance pour la gestion économique du pays. Ce principe, c'est que l'intérêt particulier doit céder le pas au bien-être général.

M. Meile a dit que les visiteurs de la Foire de cette année auront l'occasion de voir plus de choses encore que lors des années précédentes. En effet, les recettes provenant de la location des exposants ont atteint la somme record de 685,000 fr. contre 656,000 fr. l'année dernière.

Les foires spéciales organisées l'an dernier l'ont été de nouveau pour certaines d'entre elles cette année. Le salon de mode a doublé, par rapport à celui de l'année dernière. Une petite exposition de jouets et une foire d'emballages ont été organisées.

Le total de la surface bâtie dépasse 30,000 m². Jusqu'ici, aux guichets de la Foire de Bâle, il a été délivré quelques centaines de billets de plus que pendant les deux premiers jours de l'année dernière.

Tous les jours, des organisations économiques tiendront leurs réunions à Bâle. Parmi celles qui ont eu lieu, citons l'assemblée générale de l'association suisse du commerce de détail des jouets, l'assemblée des délégués de l'Union suisse des maîtres-serruriers, l'assemblée générale des centrales suisses d'adresses et de propagande, etc.

Une loi bâloise repoussée

Les électeurs de Bâle-Campagne ont repoussé la nouvelle loi électorale, prévoyant comme innovations la diminution de 7 à 5 des arrondissements électoraux, l'appariement des listes et certaines facilités de vote pour des citoyens malades, infirmes et âgés. La participation a été de 30 %. Il y a eu 4531 non et 3110 oui. Tous les districts ont repoussé le projet.

LE PETIT-ROI DE SIAM

La délégation siamoise, à Lausanne, vient de recevoir de Bangkok la décision définitive prise par l'assemblée nationale au sujet du jeune roi Ananda. Faisant droit à la demande que lui avait adressé la princesse Mahidol, l'assemblée nationale a renoncé aux fêtes prévues en mai en l'honneur du jeune souverain et a accepté que ce dernier reste deux ans et encore davantage, si la santé du roi le demande, à Lausanne. Elle a nommé au poste d'aide de camp du roi le colonel Leang Sirri Raamaitri, ancien attaché d'ambassade à la légation de Siam de Londres, qui résidera désormais à Lausanne avec le jeune souverain.

Cercle des amitiés catholiques de Zurich

L'assemblée générale annuelle du Cercle des amitiés catholiques de Zurich, dont M. l'abbé Dr Kaufmann exerce la direction spirituelle, vient de réélire son comité comme suit pour l'année 1935 : président : M. Louis Neuhaus, Florastrasse, 5, Zurich 8 ; vice-présidente : M^{lle} Marguerite Feldmeyer ; trésorier : M. Gustave Thédy ; secrétaire : M^{lle} Marie Zaffaroni ; membres-adjoints : M^{lle} Jeanne de Weck, présidente de la section des dames, et M. Paul Zeller, président de la section des messieurs.

M. Marcel Matthey, architecte à Fribourg, ancien président, a été élu membre d'honneur de la société en reconnaissance pour les services qu'il a rendus à la cause des catholiques de langue française à Zurich.

A tous les futurs Romands de Zurich, cordiale bienvenue ; ils trouveront au Cercle franche amitié, formation morale et intellectuelle et gaieté latine.

DANS LA PRESSE CATHOLIQUE DU TESSIN

La commission de direction du journal *Popolo e Libertà*, organe du parti conservateur tessinois, a accepté la démission de l'avocat Peppo Lepori, son directeur. A la direction du journal, la commission a nommé M. le Dr Francesco Alberti. La commission a, en outre, appelé M. Giovanni Regazzoni à faire partie de la rédaction.

Bienfaisance

A Sarnen, M^{lle} Joséphine Michel, récemment décédée, a légué une somme de 13,450 fr. à diverses institutions de bienfaisance et 11,700 fr. à plusieurs églises et chapelles.

L'AFFAIRE JACOB

En ce qui concerne l'affaire de l'émigré allemand Jacob, le Département politique fédéral

fait parvenir, samedi, à M. Dinichert, ministre de Suisse à Berlin, les instructions pour une démarche auprès du gouvernement allemand.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un duc anglais en justice

Le duc de Manchester est accusé d'abus de confiance pour s'être fait remettre par un prêteur sur gages la somme de 650 livres sur des bijoux ne lui appartenant pas. Il a été laissé en liberté provisoire.

Les condamnations à mort en Allemagne

Le tribunal de Berlin a condamné à mort la femme Charlotte Jünemann, âgée de 24 ans, pour avoir abandonné ses trois petits enfants dans une cave, où ils sont morts de faim.

La cour d'assises d'Augsbourg a condamné à la peine capitale le nommé Joseph Heimer, âgé de 34 ans, pour meurtre d'une femme qui lui réclamait 30 marcs qu'elle lui avait prêtés.

Un cyclone en Italie

Dans la nuit de vendredi à samedi, un cyclone d'une extrême violence a causé des dégâts considérables dans toute la Vénétie et le long du littoral de l'Adriatique, notamment dans la région d'Aviano (Frioul) et de Vittorio Veneto. Des toits ont été arrachés, de gros arbres déracinés, des lignes télégraphiques et téléphoniques endommagées. La petite ville de Bassano a subi les dégâts les plus considérables. Ils sont évalués à plus d'un million de lires. Le monument aux morts de la guerre a été également abîmé. L'ouragan a abattu notamment le célèbre cèdre du Liban qui mesurait 8 m. de circonférence.

Le long du littoral adriatique, plusieurs barques de pêche ont fait naufrage. On compte plusieurs victimes. L'un des canots de pêche à moteur, la *Zelina*, a sombré à douze milles de la côte dalmate. L'équipage, comptant douze hommes, a pu être sauvé au dernier moment par une autre barque.

A Porto Recanati, une flotte entière, composée de 50 barques à voile et à moteur, a été surprise par la tempête. Quatre barques ont coulé et cinq marins se sont noyés. Quatre autres barques ont sombré près de Porto San-Giorgio. Dix pêcheurs ont péri.

On signale aussi des dégâts considérables dans la partie septentrionale du lac de Garde.

Tempête de neige en Macédoine

Depuis hier matin, dimanche, une très violente tempête de neige s'est abattue à Salonique et sur la région environnante. Un vent très froid souffle par rafales. Le téléphone et le télégraphe avec Athènes et les autres villes de l'intérieur sont coupés. La circulation des automobiles sur les routes est paralysée. Les trains et les bateaux ont des retards considérables.

Collision de trains

A l'entrée de la gare de Neuville (Gironde), samedi, un train de voyageurs a tamponné un train de marchandises. Dix voyageurs et trois employés du train ont été contusionnés.

Une vengeance sanglante

Samedi soir, l'ordonnance du colonel Bouscat, commandant de l'aviation à Rabat (Maroc), a tiré un coup de revolver sur M^{me} Bouscat, puis a tenté de se tuer.

Transportée à l'hôpital, M^{me} Bouscat y est décédée. Quant à l'ordonnance, il a succombé peu après.

Il se serait vengé d'une observation qui lui avait été faite.

Château incendié

Le château de Montmayeur, à Apremont, près de Chambéry (Savoie), qui a été le théâtre de faits importants se rapportant à l'histoire du duché de Savoie, a été détruit, hier dimanche, par un incendie.

SUISSE

Un crime à Genève

A Genève, samedi, dans un magasin de radio du boulevard Georges-Favon, un nommé André Piaget, technicien, à la suite d'une altercation avec son ex-patron, M. Michel Mordasini, qui l'avait congédié, a tiré sur ce dernier six coups de revolver, dont trois l'atteignirent à la tête. Le blessé a succombé. Piaget s'est ensuite constitué prisonnier.

Tombée du 5^{me} étage

M^{me} Hélène Meid, âgée de quarante-quatre ans, habitant à Genève, est tombée, hier dimanche, de la fenêtre d'un cinquième étage d'un immeuble de la rue Lamartine. Elle fut transportée à la polyclinique, où les médecins diagnostiquèrent une fracture de la colonne vertébrale et une violente commotion cérébrale. Peu après, M^{me} Meid succombait à ses blessures.

Enfant ébouillanté

A Bichwil (Saint-Gall), hier dimanche, le petit Nef, âgé de deux ans, est tombé à la cuisine dans une cuve pleine d'eau bouillante. Il a succombé à ses brûlures.

La vie économique

Association suisse des patrons boulangers-pâtisseries

On nous communique :

Les 26-27 mars écoulés, s'est réuni, à Berne, le comité central de l'Association suisse des patrons boulangers-pâtisseries.

Après avoir pris connaissance de l'avant-projet de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, en vue d'un règlement concernant la formation professionnelle des apprentis boulangers et pâtisseries, plusieurs questions professionnelles furent soulevées et traitées, telles que les restrictions légales visant le métier, contingentement des matières premières et mélange obligatoire du beurre aux graisses.

De la part des autorités, on a toujours constaté qu'il y a un trop grand nombre de boulangeries en faisant remarquer les nombreux sursis concordataires et faillites dans cette branche ; mais jamais on n'a cherché à y porter remède.

D'une part, le Conseil fédéral ordonne des prescriptions, concernant le contrôle des prix afin de poursuivre une politique de déflation, d'autre part, il renchérit les matières premières de la branche alimentaire en faveur de l'agriculture.

Les Chambres fédérales, qui siègent actuellement, auront à se prononcer lors de la discussion de la subvention aux producteurs de lait, sur le problème du beurre, resté sans solution jusqu'à ce jour. On prévoit d'augmenter le mélange obligatoire du beurre aux graisses. Une telle disposition renchérit aussitôt les graisses employées dans les boulangeries et pâtisseries.

La boulangerie suisse a été grevée de 2 millions 1/2 de francs par l'ordonnance du Conseil fédéral concernant le mélange obligatoire du beurre aux graisses.

Les 7000 boulangeries et pâtisseries suisses, qui sont les plus grands consommateurs de lait, beurre et fromage, ne peuvent faire de nouveaux sacrifices.

Depuis des années, le prix du pain est sous contrôle fédéral. Il est fixé si bas que le boulanger ne gagne presque plus rien sur le pain et qu'il est obligé de gagner sur la pâtisserie, mais il est menacé de ruine, si les prix des matières premières pour la pâtisserie, telles que la graisse et les œufs, subissent une nouvelle hausse. Les boulangers et pâtisseries suisses protestent énergiquement contre tous nouveaux renchérissements des matières premières.

Le comité central espère que les autorités se rendent bien compte de la situation précaire dans laquelle se trouve actuellement la boulangerie et c'est dans l'intérêt du peuple suisse entier qu'elles doivent veiller à ce que ce métier, qui garantit l'approvisionnement du pays en pain, demeure solide et sain.

La marque suisse d'origine

Le Bureau central pour la marque suisse d'origine vient de publier son rapport pour 1934. On sait l'importance pour notre pays de protéger ses produits contre la concurrence étrangère en un temps où la situation économique devient de plus en plus difficile. Il faut donc louer les personnes qui se préoccupent de déterminer d'une façon précise quels sont les produits suisses au moyen d'une marque d'origine. Suivant la liste des membres qui suit le rapport, nos industriels et nos commerçants ont en général compris les efforts du Bureau central pour la marque suisse d'origine.

AVIATION

Le renouvellement de l'aviation italienne

« Avant l'exercice 1936-1937, la flotte aérienne de l'Italie sera complètement renouvelée et sensiblement accrue. »

Le général Giuseppe Valle, sous-secrétaire d'Etat à l'aéronautique, en faisant cette déclaration à la Chambre italienne, a rappelé que, le 26 mai dernier, le Duce avait annoncé le renouvellement du matériel en six ans. Ce délai est réduit à trois. Ce renouvellement coûtera 240 millions. Depuis quelques mois, la construction en grande série d'appareils de bombardement pouvant porter 1,600 kg. d'explosifs, ayant un rayon d'action de 2000 kilomètres et une vitesse de 330 kilomètres et pouvant atteindre 8000 mètres, est commencée.

Avant un an, l'Italie aura plusieurs escadrilles de bombardement ayant une vitesse de 440 kilomètres et pouvant s'élever à 8,000 mètres. Elle aura également des appareils de chasse ayant une vitesse de 500 kilomètres.

Du point de vue stratégique, l'aviation est considérée comme une arme autonome qui doit porter l'offensive chez l'ennemi au delà du front. Les écoles de pilotage ont été unifiées. Enfin, les exhibitions aéronautiques, en particulier l'envoi des escadrilles italiennes à l'étranger, seront supprimées.

« Les temps sont tels, a expliqué le sous-secrétaire d'Etat, qu'ils ne permettent pas de dispersion d'énergies pour d'autres motifs que la préparation militaire la plus méthodique et la plus sévère. »

L'aviation au Japon

Plusieurs des journaux les plus importants du Japon disposent d'escadrilles d'avions, dont ils sont les propriétaires. Le matériel, parmi lesquels on compte des avions postaux rapides (250-

350 km.), est principalement de provenance étrangère.

La variété des modèles s'explique par le désir des Japonais de voir en pratique les défauts et les qualités des différents avions. En effet, les Japonais pratiquent largement l'étude et l'expérimentation des « prototypes » étrangers pour construire en série les meilleurs, après y avoir apporté quelques changements.

Actuellement, neuf journaux ont à leur disposition une quarantaine d'avions.

Echos de partout

M^{me} la conseillère gagne un million

M. Henri Souyre, menuisier, conseiller municipal de Viviez (Aveyron), a appris qu'il avait gagné un lot d'un million à la Loterie nationale française.

M. Souyre, qui prenait habituellement un billet de chaque tranche, n'en avait pas pris de la troisième, découragé de n'avoir rien gagné jusqu'alors. Mais M^{me} Souyre, plus persévérante, et grâce à ses économies, s'était fait envoyer un billet par son beau-frère, habitant Paris. C'est ce billet acheté en cachette, le n° 303.442, qui a gagné le million.

Gageons que M. Souyre n'a pas grondé son épouse pour cette petite cachotterie.

Briex et les noirs

L'un des trois académiciens nommés jeudi, M. André Bellessort, a rapporté de ses voyages un certain nombre d'anecdotes qu'il conte avec beaucoup de verve. Aux Etats-Unis, il entendit celle-ci, dont le héros est Briex, le célèbre auteur dramatique français.

M. Briex visitait ce pays en compagnie d'un ami américain. Pour aller voir le musée d'une grande cité, tous deux prennent un tramway, et Briex s'assied dans le compartiment réservé aux noirs. Le receveur intervient et lui enjoint de changer de place.

Comme Briex ne comprenait pas l'anglais, son ami lui explique le règlement. L'auteur de *Blanchette* entre dans une belle fureur et lance un couplet lyrique sur l'égalité des races et l'émancipation des nègres... Le receveur allait chercher un policeman pour mettre fin au scandale, lorsque l'ami de Briex fit entendre qu'il menait ce dernier dans un asile d'aliénés et qu'il n'y avait pas lieu de prêter attention à ses manifestations.

On ne sait pas où l'on est bien

Les journaux suédois racontent : Il y a quarante-trois ans, un jeune marin suédois, nommé Charles Petersson, s'embarquait à bord d'un bateau qui bientôt après fit naufrage en Océanie. Petersson put se sauver et aborder dans une île, l'île de Tabar, où il rencontra des indigènes de la sorte communément appelée cannibales. Soit qu'ils n'eussent pas faim ce jour-là ou que le naufragé eût un grand pouvoir de séduction, Petersson ne fut pas mangé et devint l'ami des sauvages de Tabar. Il demeura quelque temps avec eux, connut le mal du pays et retourna en Suède.

Quand il se trouva depuis quelques mois en Suède, il regretta Tabar. Et il y retourna. Son arrivée fut saluée de cris intraduisibles. Le chef de l'île, notamment, l'accueillit avec une joie sans pareille, et pour ne plus le perdre lui offrit sa fille, la gentille Singdo, qu'il épousa selon les rites en faveur à Tabar. Petersson devint le père de six garçons et de deux filles.

Le chef mourut et Petersson fut nommé à son tour souverain de l'île, poste qu'il accepta pour satisfaire à la volonté populaire. Ayant pris le titre de roi Charles I^{er}, il gouverna Tabar, dont il fit un « petit paradis ». Quinze ans plus tard, Singdo mourut. Charles I^{er} vieillissait, ses enfants grandissaient. L'île heureuse était quelquefois monotone. Petersson pensa à la Suède, fut une fois encore touché de nostalgie et il s'embarqua pour l'Europe. Il débarqua à Gothenburg. Il n'était plus que Petersson, mais en tant que Petersson, il épousa la fille du directeur des usines à gaz. Mais bientôt, Petersson regretta la couronne de Charles I^{er}, confessa son passé à son épouse et l'emmena en Océanie. Les indigènes de Tabar, pour la seconde fois, saluèrent le retour du favori. Malheureusement, tant de voyages ont fini par fatiguer Petersson. Le climat de l'Océanie ne lui vaut plus rien. Il a décidé de vendre son royaume et de regagner l'Europe, où probablement il mourra.

Mot de la fin

Discours politique à Paris :

— Citoyens, le gouvernement de la République est comme un drapeau...

— Il flotte !

Pour la langue française

Logiquement, on n'explique pas pourquoi on a créé le mot *préavis* quand on a le mot *avis*. Les bons dictionnaires avaient refusé jusqu'ici d'inscrire le mot *préavis*. Mais l'usage de ce mot s'est tellement généralisé que l'Académie française a fini par l'adopter. Il figure dans le dernier fascicule paru de son dictionnaire ; mais elle en donne une définition embarrassée comme un remords : « Avis donné par avance, avis qui précède le fait qu'il annonce. »

Coups de crayon

L'ordre des jours

Si, aux jours incertains et gris que nous vivons, le monde offre dans tant de domaines l'aspect affligeant d'un chaos, n'est-il pas, près de nous bien souvent, des spectacles parlant d'ordre, de sécurité, de sérénité, et qui raniment nos espérances ? Voyez ce printemps qui se plie, docile, à la loi des saisons et apporte au monde le présage des récoltes futures. Voyez, surtout, ces êtres voués à un travail régulier et souvent obscur mais qui, indifférents aux fièvres qui brûlent trop de cerveaux, suivent, courageux, leur route monotone peut-être, mais droit et sûre. Ils vont, attentifs à ne point troubler le rythme sage de leurs jours bien ordonnés.

La jeunesse sourit parfois de la soumission patiente de ses aînés qui, l'expérience les ayant rassurés, se plient, sans révolte inutile, à leur devoir. Laissons la jeunesse sourire ; c'est son privilège et son droit. Son âge, est celui du scepticisme léger. Les yeux mesurent de larges horizons. Elle piaffe, impatient de conquérir les lointains. Elle est novatrice, ardente, intrépide, et il est bon qu'elle le soit. Ce n'est pas toujours en demeurant rivé à son terroir qu'on aère et enrichit ses pensées. Il est bien que les jeunes, prudemment lestés d'idées saines, éprouvées et droites, qui les mettront en garde contre eux-mêmes et contre les autres à l'heure de la désertion possible et des appels troublants, se lancent, résolus, sans lassitude prématurée, à la conquête du monde. La vie se chargera de décimer leurs cohortes téméraires et de ramener, assagis, plaintifs, meurtris peut-être, les plus faibles d'entre eux.

Mais, si le spectacle d'une jeunesse hardie, courant sa chance et obéissant, allègre, à la voix de l'audace raffermi notre confiance dans le courage de notre génération, il est rassurant aussi de dénombrer tous ceux qui, parvenus « au milieu du chemin de la vie » ou descendant déjà le versant qu'on ne remonte jamais, font, sans murmure, joyeusement même, leur devoir. Saluons-les avec respect. Ce sont des travailleurs de la terre, de l'usine, du bureau, tant d'autres encore. Chaque jour, soumis à leur sort, lui trouvant même un attrait, ils refont le même chemin, reprennent les mêmes outils, ouvrant, à la même heure, les mêmes portes, s'installent, en remerciant Dieu de pouvoir le faire, dans leur besogne accoutumée. Ce sont — ô les vaillantes ! — d'humbles femmes, mères de famille ayant offert leur vie pour le bonheur du père et des enfants et éprises d'un seul désir : les voir heureux. Ce sont — ô les plus vaillantes ! — de « vieilles filles » qui ont ignoré la douceur de balancer des berceaux et qui, chaque jour aussi, dans leur cuisine, dans la tiédeur humide des buanderies, devant leur table de patientes cousueuses, retrouvent leur même labeur. Tous et toutes ont eu vingt ans et connu les rêves des jeunes. Mais leur sort a voulu qu'un horizon étroit cernât leur vie. Ce sort, ils l'ont accepté. Ils ont pris place dans la foule innombrable de ceux qu'on ne nomme jamais. Tout ce qu'il souhaitent, c'est vivre en face de leur tâche, durer longtemps parce qu'ils ont peut-être — humaine faiblesse — le sentiment confus, dénué d'orgueil sinon de simplicité, d'être indispensables au bonheur de leurs familles.

Dans leur effacement, ne connaîtraient-ils pas un aspect du bonheur : la joie secrète d'obéir sans plainte à l'appel du devoir ? Et, si d'autres joies leur sont étrangères, n'ont-ils pas cette paix que donne une vie sans heurts, coulant comme une eau lente entre de hautes berges, selon l'ordre accepté, l'ordre immuable des jours égaux ?

Ern. C.

SOMMAIRES DES REVUES

Revue des Deux Mondes : 15, rue de l'Université, Paris. — 15 mars. — Saint-Jean d'Acrc. (Dernière partie.) ; Pierre Benoit. — La réforme de l'Etat : Jacques Bardoux. — Eloge de René Bazin : G. Lenôtre. — Le prince impérial. IV. Le drame : A. Augustin-Thierry. — Le déclin du puritanisme en Grande-Bretagne : Frédéric C. Roe. — Richelieu et l'armée. II. Comment il choisissait ses généraux : Gabriel Hanotaux. Duc de la Force. — Tête baissée. (Première partie.) ; Maurice Genevoix. — Poésies : Alfred Drouin. — Spectacles : Gérard d'Houville. — Réflexions sur le Canada : Emile Sergent. — Revue littéraire. Trois aspects du roman : André Chaumeix. Revue dramatique : Madame Quinze : René Doumic. — Chronique de la quinzaine. — Histoire politique : René Pinon.

Changes à vue

1^{er} avril, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 33	20 43
Londres (1 livre st.)	14 78	14 88
Allemagne (100 marks or)	123 70	124 20
Italie (100 lires)	25 45	25 65
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	12 80	13 —
New York (1 dollar)	3 07	3 12
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belges)	—	—
Madrid (100 pesetas)	42 05	42 35
Amsterdam (100 florins)	208 40	208 80
Budapest (100 pengö)	—	—

Nouvelles de la dernière heure

Après la visite de M. Eden à Moscou

Moscou, 1^{er} avril.

(Havas.) — Dans les milieux officiels soviétiques, on se déclare très satisfait des résultats des pourparlers de MM. Eden et Litvinof. Ces milieux ajoutent que ces résultats répondent vraiment aux espoirs qu'on avait fondés à Moscou et à la confiance que, dès le début, on avait placée dans la perspicacité et la loyauté de M. Eden. Le communiqué montre que M. Eden a apprécié à leur valeur les informations qu'il est venu recueillir et qui lui ont été fournies sans hésitation ni arrière-pensée.

Une phrase particulièrement éloquent, c'est celle dans laquelle les représentants des deux pays expriment leur volonté de reconnaître l'intégrité territoriale de chacune des parties, et ce, dans l'intérêt de l'autre.

Mais il y a mieux encore dans ce document. Une lecture attentive permet de s'apercevoir que ce n'est pas l'Angleterre qui laisse le pacte oriental ouvert à l'Allemagne et à la Pologne, mais bien la Russie qui, désormais, fait les honneurs du pacte et voilà les rôles renversés. Naguère, c'était Londres qui insistait pour que l'Allemagne eût sa place dans le pacte de l'est ; aujourd'hui, l'Angleterre, par la voix de M. Eden, non seulement n'insiste plus pour se faire l'avocat de l'Allemagne, mais paraît se désintéresser de la décision éventuelle de celle-ci et voici l'Union soviétique qui reprend à son compte ce geste généreux vis-à-vis de l'Allemagne, et ce sont les exigences exagérées de M. Hitler qui furent les meilleurs artisans de ce qu'on peut considérer comme un véritable succès russe.

Paris, 1^{er} avril.

Les journaux soulignent la cordialité du communiqué par lequel se sont terminés les entretiens anglo-soviétiques.

Le Petit Parisien écrit :

« On trouve dans ce communiqué une sorte d'invitation directe à l'Allemagne et à la Pologne. Leur participation au pacte constitue la meilleure solution du problème. »

Le Matin :

« A la veille de la conférence de Stresa, le gouvernement des Soviets a tenu à sanctionner sans réserve le principe des accords collectifs de sécurité et à leur accorder sa collaboration active. Le texte du communiqué constitue, en fait, de la part des commissaires du peuple, une approbation totale des vues et des ambitions exprimées dans le communiqué franco-britannique du 3 février, approbation si grande que les représentants anglais et russes n'hésitent pas à adresser un nouvel appel au Reich. »

« Le communiqué n'a rien de sensationnel, opine le Journal, mais on y trouve l'indication très claire que, sous le coup de l'impression réfrigérante de l'accueil fait par Hitler aux avances britanniques, Londres laisse le camp libre à la manœuvre de Moscou. »

L'Echo de Paris conclut que, après ce communiqué, nul ne peut plus dire que, dans les prochaines semaines, la France aura à opter entre l'Angleterre et ses associés ou alliés de l'Europe centrale et orientale.

Londres, 1^{er} avril.

Les deux grands journaux conservateurs du dimanche traduisent les divergences qui existent dans l'opinion britannique moyenne sur l'attitude qu'il conviendrait au gouvernement d'adopter dans la phase actuelle de la situation.

Ainsi pour « Scrutator », du Sunday Times, il faut que l'Angleterre continue à exercer une action médiatrice et par suite évite d'avoir l'air de prendre parti. Au contraire, M. Garvin soutient dans l'Observer que la Grande-Bretagne doit s'appliquer fermement à travailler au renforcement du système de sécurité avec les nations qui se montrent prêtes à coopérer avec elle à cette tâche.

On ne saurait permettre que le III^{ème} Reich devienne, pour employer une expression de Bismarck, « le brochet dans l'étang à carpes ». « Sur la question angulaire de l'Autriche, poursuit M. Garvin, le Reich refuse ou évite de donner des garanties sincères. En un mot, M. Hitler rejette ce qui était le plus essentiellement requis pour rassurer l'Europe : le projet d'une paix provisoire définie pour dix ou même pour sept ou cinq années, basée sur le maintien inconditionnel du statu quo territorial. M. Hitler demande un prix substantiel pour sa coopération. »

« Il indique nettement qu'il élève son prix parce qu'il présume que sa propre force doit grandir. En un mot, il laisse entendre qu'il doit avoir, ou les poches pleines ou les mains libres. S'il ne reçoit pas satisfaction par des acquisitions — y compris des acquisitions coloniales — il ne songera pas à retourner à la Société des nations. Au nom de l'égalité, M. Hitler demande une supériorité notable. »

« En résumé, l'expansion pangermanique demeure l'objectif politique inchangé du Führer. Sa méthode pour cela est le retour à l'ancienne supériorité armée de l'Allemagne. Il semble encore espérer qu'à un moment approprié, cette méthode lui permettra d'atteindre son but ou une partie de ce but par une pression, sans conflit. Bien qu'il rejette la conception britannique, il ne

fait aucune suggestion constructive pour tranquilliser l'Europe. Il est naturellement impossible pour une nation quelconque, soucieuse de sa sécurité ou de son honneur, soit d'accepter le nouveau programme de Potsdam, soit de s'abstenir de prendre des précautions élémentaires. »

« Une politique d'isolement serait un suicide aussi bien qu'une faute. Il faut faire de la sécurité collective une sécurité réelle, et dans cette tâche la décision de la Grande-Bretagne aura plus d'influence que celle de tout autre peuple. Nous pouvons donc répéter « qu'il y aura une guerre, en fin de compte, si la Grande-Bretagne est faible ou qu'elle passe pour l'être. »

Rome, 1^{er} avril.

Dans les milieux politiques italiens, on relève le contraste frappant qui se manifeste entre les résultats de l'entrevue de Berlin et sir John Simon avec le chancelier Hitler et ceux des conversations que M. Eden a eu à Moscou avec les représentants du gouvernement soviétique. Alors que l'exploration berlinoise du chef du Foreign Office n'a causé qu'une déception profonde et générale, les premières informations reçues de Moscou laissent entendre que les points de vue anglais et soviétique, en ce qui concerne non seulement les problèmes européens, mais aussi les problèmes de l'Extrême-Orient, se seraient sensiblement rapprochés, ce qui ne peut que faciliter l'entente nécessaire et déjà escomptée.

A ce sujet, le Popolo di Roma fait observer que l'on doit les nouvelles optimistes arrivées de la capitale bolchéviste à la franchise avec laquelle le Führer s'est expliqué dans ses entretiens avec sir John Simon. Cette franchise a indiqué combien l'heure actuelle est grave pour l'Europe et elle a déterminé le changement d'attitude qui se manifeste de la part des dirigeants moscovites. Le journal romain souligne le ton chaleureux des messages échangés par la Russie et le Japon, après l'accord concernant le chemin de fer oriental en Chine et l'espoir exprimé par M. Litvinof d'en arriver, avec Tokio, à un pacte de non-agression. L'Angleterre, qui a toujours joui d'une grande autorité au Japon, pourrait faciliter un rapprochement russo-japonais.

Un discours de M. Herriot

Paris, 1^{er} avril.

Le congrès radical-socialiste, qui se tenait à Lyon, s'est terminé par un grand discours de M. Herriot. Le grand chef du parti radical ne s'est pas borné à passer en revue la politique intérieure, mais à examiner les problèmes européens qui préoccupent tous.

« Ce serait une mauvaise action, a-t-il dit, de cacher à l'opinion publique les difficultés de l'heure présente, mais c'en est aussi une de vouloir les exagérer. Nous avons dû renoncer à certains espoirs que nous avions conçus vis-à-vis de l'Allemagne. Celle-ci réclame pour son pays la faculté de s'armer à sa guise, une flotte égale au 35 % de celle de la Grande-Bretagne et des colonies. Mais il semble certain que cette attitude a pour objet de viser les libertés et l'intégrité d'un grand pays situé à l'est de l'Europe. »

Déclarations de M. Bénès

Prague, 1^{er} avril.

M. Bénès, ministre des affaires étrangères de Tchéco-Slovaquie, a prononcé, hier, un vigoureux discours dans lequel il a déclaré que les pourparlers internationaux en cours étaient d'une importance capitale, car, s'ils réussissaient, ils assureraient la paix européenne pour une longue durée. « Nous défendrons la paix jusqu'à notre dernier souffle », a-t-il dit pour terminer.

La dévaluation du franc belge

Paris, 1^{er} avril.

(Havas.) — L'Homme libre, parlant de la dévaluation belge en général, écrit :

« L'expérience belge doit être suivie chez nous de très près. En France, le problème de la dévaluation n'est pas un problème monétaire (jamais la position technique du franc n'a été plus solide), c'est à peine un problème économique et financier, c'est presque exclusivement un problème politique. »

Le Petit Journal croit que, dans certains milieux, on pense que la France devra suivre une politique analogue à celle de M. Van Zeeland et que le franc français subira, dans un délai plus ou moins rapproché, une dévaluation sensible.

Le Populaire écrit :

« La dévaluation n'a pas été décidée, en fait, ni pour résorber le chômage ni pour déclencher le démarrage économique ; elle a eu pour objet essentiel de sauver les banques ou, si l'on préfère, de sauver les dépôts en banques. »

Les élections hongroises

Bucarest, 1^{er} avril.

Voici les résultats connus jusqu'à minuit : Parti de l'unité nationale, 133 ; parti des petits paysans, 16 ; parti économique chrétien, 2 ; parti national socialiste, 1 ; sans parti, 11. Il y a ballottage dans onze arrondissements.

Sur les 245 mandats à repourvoir, les résultats de 163 sont connus. Après le premier jour de votation, le parti de l'unité nationale a déjà plus de la moitié de tous les sièges de la Chambre.

Prolongation du service militaire en Italie

Rome, 1^{er} avril.

(Stefani.) — Le Journal officiel publie un décret royal disposant que, à la suite des exi-

gences du service, tous les sous-officiers et soldats actuellement sous les drapeaux, qui accomplissent une période de service obligatoire ou volontaire, continueront ce service jusqu'au jour qui sera déterminé par le ministre de la guerre.

Dans le cabinet grec

Athènes, 1^{er} avril.

(Havas.) — On annonce la démission de M. Pasmazoglou, ministre des finances, et celle de M. Sayas, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil.

Dans les couvents d'Allemagne

Berlin, 1^{er} avril.

On donne l'explication suivante des perquisitions et arrestations opérées dans divers couvents pour trafic illicite de devises :

Un certain nombre de couvents de femmes, principalement, dont les maisons-mères se trouvent hors d'Allemagne, ont été entraînés par les offres d'une banque de Münster, en Westphalie, l'Universbank, à faire des opérations sur les devises, qui devaient leur permettre de s'acquitter à bon compte de leurs obligations financières envers leur maison-mère.

Ignorants des règles sévères de la réglementation des devises, les couvents en question s'exposèrent à des peines très graves.

Un très grand nombre de religieux et de religieuses ont été arrêtés. (Etait-ce nécessaire ?)

Des entrepreneurs de stérilisation

Paris, 1^{er} avril.

Le Matin annonce que la Sûreté de Bordeaux enquête actuellement sur une grave affaire sur laquelle on conserve actuellement une discrétion rigoureuse. D'après ce journal, les services de la Sûreté de Bordeaux ont découvert une vaste affaire de stérilisation.

« Une quinzaine de jeunes hommes de la ville, à tendances libertaires, ont accepté, pour affirmer leurs théories anticonceptionnelles, de subir une mutilation volontaire et cela dans des circonstances si étrange qu'un problème inquiétant se trouve posé aux enquêteurs. C'est, en effet, un médecin étranger, d'origine autrichienne, croit-on, qui, assisté de deux rabatteurs, parvint à réaliser cette extravagante opération sur tous ces fanatiques prêts à se soumettre à leurs procédés. Or, l'initiateur a disparu ainsi que ses deux complices et on suppose que le trio s'est réfugié à l'étranger. Il reste à établir pour quel compte a opéré ce spécialiste venu secrètement en France pour reculer les limites d'un malthusianisme intégral. Il est probable, dit le Matin, que l'enquête réserve des surprises et qu'elle prendra rapidement une tournure sensationnelle. »

Paris, 1^{er} avril.

On mande de Bordeaux que l'affaire de stérilisation revêt une très grande importance.

« Parmi les trois personnes arrêtées se trouvent un libertaire, assez connu à Bordeaux, nommé Lapayre, qui avait déjà eu maille à partir avec la police locale ; un autre individu, également libertaire, et une femme. Les deux hommes arrêtés avaient été eux-mêmes opérés, puis ils avaient servi d'intermédiaires et de complices pour faire subir le même traitement à de nombreux autres camarades. Ces opérations avaient été pratiquées, il y a une huitaine de jours, dans une maison privée. Celui qui pratiquait ces opérations aurait pris la fuite presque immédiatement. Il serait actuellement hors de France. On croit même qu'il se serait réfugié en Belgique. Il serait venu en compagnie de deux assistants dont l'un serait actuellement à Paris. Le trio arrêté a été longuement interrogé à la Sûreté de Bordeaux et il a fourni des indications qui paraissent être de nature à permettre de nouvelles arrestations. »

« La police croit se trouver en présence d'une organisation de grande envergure, car les étrangers opérateurs qui se livraient à la stérilisation scientifique auraient pratiqué à plusieurs reprises dans d'autres villes de France. »

« Un juge d'instruction sera désigné aujourd'hui même. Les trois prisonniers ont été écroués provisoirement. »

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

1^{er} avril

BAROMETRE



THERMOMETRE

Mars	26	27	28	29	30	31	1 ^{er}	Avril
7 h. m.	0	2	0	3	-2	1	4	7 h. m.
11 h. m.	12	14	10	9	4	4	11	11 h. m.
7 h. soir	13	10	9	6	3	4	—	7 h. soir

Temps probable

Zurich, 1^{er} avril, 11 h. du matin.

Ciel variable. Température peu changée. Pas de pluies importantes.

FRIBOURG

Les conservateurs de la ville de Fribourg

Magnifique et vibrante assemblée, samedi soir, au Cercle catholique. Les délégués du parti conservateur de la ville de Fribourg se trouvaient réunis dans la grande salle du Cercle, sous la présidence de M. le syndic Aebly. La salle était bondée. On y remarquait plusieurs membres du Conseil d'Etat et du conseil communal, des représentants des autorités judiciaires, toute la famille conservatrice, avec sa jeunesse enthousiaste, accourue très nombreuse à l'appel de ses chefs.

M. le syndic Aebly, en un discours émouvant, rappela tout d'abord la mémoire de M. le conseiller d'Etat Savoy, qu'il cita en exemple pour son travail et son dévouement au service du pays. Il montra comment M. Savoy resta constamment en contact étroit avec la ville de Fribourg, où il fit ses études universitaires et où il commença sa vie politique. Fils de la campagne, M. Savoy a compris les besoins d'une population citadine, à laquelle il apporta les bienfaits de la loi sur l'assistance et l'organisation de la lutte contre le chômage. Le conseil communal de Fribourg ne se souvient pas sans émotion de l'aide que lui a apportée souvent M. Savoy dans les démarches qu'il a faites à Berne pour des subventions à des travaux destinés à procurer de l'ouvrage aux chômeurs.

La ville de Fribourg gardera un souvenir profond du magistrat intègre, de l'homme d'Etat, qui est mort dans des sentiments qui ont été le reflet de toute sa vie chrétienne.

M. le syndic Aebly a indiqué ensuite toutes les tâches qui attendent le parti conservateur durant l'année 1935. Après l'élection au Conseil d'Etat, qui aura lieu le 7 avril, ce sera, le 5 mai, la loi sur le partage de la route et du rail; plus tard, le 2 juin ou le 7 juillet, la loi sur l'initiative de crise, et enfin, en automne, les élections au Conseil national. M. Aebly s'est particulièrement attaché à montrer les dangers que ferait courir à notre pays l'initiative de crise, cette grande machine socialiste, cette torpille lancée contre nos institutions et qui tend à faire, de notre pays, une république socialiste. Déjà maintenant, il faut jeter un cri d'alarme, car nous sommes en présence d'une tentative diabolique de bouleversement économique. La ville de Fribourg saura faire son devoir et opposer une résistance victorieuse aux entreprises de chambardement.

M. Aebly a présenté ensuite ses félicitations à M. le notaire Quartenoud et lui a dit la confiance de la ville de Fribourg et son assurance qu'il sera le digne successeur de M. Savoy.

M. Quartenoud, salué par des applaudissements enthousiastes, commença par dire qu'il n'avait pas l'ambition de présenter un programme. Son programme sera celui de ses collègues du gouvernement auxquels il apportera son entière et sincère collaboration. M. Quartenoud a jeté ensuite un coup d'œil sagace sur les problèmes qui préoccupent le peuple suisse à l'heure actuelle. Un gouvernement, a dit l'orateur, doit avoir une doctrine, et non pas se laisser inspirer par les improvisations du moment, comme ce fut le cas, un peu trop souvent, pour la politique économique du Conseil fédéral. L'Etat suisse a multiplié ses interventions et développé singulièrement le socialisme d'Etat en s'occupant de choses où il n'avait que faire. On a perdu le culte des idées nettes et on flotte dans une dangereuse imprécision, pour ne pas mécontenter un corps électoral ballotté par des tendances contradictoires.

M. Quartenoud a déterminé la situation du parti conservateur entre les tenants du libéralisme économique et les socialistes, avec leur économie contrôlée par l'Etat et leur nationalisation de tous les moyens de production. Le parti conservateur veut sauvegarder l'héritage du passé en l'adaptant aux circonstances nouvelles. Il recherche les solutions, non pas dans une abdication de toute initiative entre les mains de l'Etat, mais dans la collaboration de l'Etat et des différentes professions gérant elles-mêmes leurs intérêts. Le problème difficile de la production ne peut être résolu que dans le cadre de la corporation. Il faut que chacun ait le sentiment de ses devoirs et de ses responsabilités. Nous pouvons, a dit M. Quartenoud, réaliser à cet égard de grands progrès sur le terrain cantonal. Nous devons faire revivre l'esprit qui animait les fondateurs de la Confédération. Il faut surtout que nous ayons confiance dans la Providence, qui n'abandonnera pas ses enfants. Si nous avons confiance, si nous savons regarder vers l'avenir avec optimisme, nous pourrions surmonter la crise morale, qui, plus que la crise matérielle, nous atteint dans nos forces vives. « Cherchons le royaume de Dieu et sa justice; le reste nous sera donné par surcroît. »

Une longue ovation a remercié M. Quartenoud de son exposé si clair et si convaincant.

M. Bernard Weck, conseiller d'Etat, après avoir dit la joie du Conseil d'Etat d'accueillir dans son sein M. Quartenoud, a exposé les raisons pour lesquelles le peuple suisse devait accepter, le 5 mai, la loi sur le partage du trafic. Il a fait avec sa maîtrise habituelle. Il a montré la situation des Chemins de fer, si difficile, si périlleuse même, la concurrence qu'ils subissent de la part des automobiles, les conférences de conciliation entre les Chemins de fer fédéraux et les propriétaires d'autocamions, l'entente intervenue

qu'a sanctionnée le Conseil fédéral, puis le référendum lancé contre une loi que le parlement avait acceptée dans sa grande majorité. Il s'agit surtout de donner aux Chemins de fer fédéraux le moyen de sortir de leur impasse financière, en supprimant une concurrence ruineuse. Le peuple suisse, a dit M. Bernard Weck, comprendra son devoir et acceptera la loi qui lui est proposée.

M. le conseiller Weck a parlé également de l'initiative de crise dont il a montré, avec précision, les conséquences désastreuses. L'orateur fut chaleureusement applaudi.

Après quelques paroles de réconfort et d'espoir de M. le syndic Aebly, l'assemblée se leva et chanta, d'une seule voix, *Les bords de la libre Sarine*. Ainsi se termina cette assemblée enthousiaste et pleine de promesses pour le parti conservateur.

Conférence sur la corporation agricole

On nous écrit :

Mardi soir 26 mars a eu lieu, au Café des Grand'places et sous les auspices du Cercle d'études fédéralistes de Fribourg, une conférence de M. Ducotterd, ingénieur agricole, sur la politique des prix et la corporation agricole. L'association rurale des « Greffons » était représentée à cette conférence par ses dirigeants et par un grand contingent de campagnards, venus à Fribourg pour entendre l'exposé d'une question qui les intéressait au premier chef.

Le conférencier retraça d'une façon précise et magistrale l'évolution de l'agriculture suisse depuis le milieu du XIX^{me} siècle jusqu'à nos jours, tout en montrant que, au long de cette histoire de nos intérêts paysans, la politique des prix avait joué un rôle prépondérant.

M. Ducotterd a mis en lumière le rôle néfaste de l'économie et de la politique libres-échangistes, qui contraignirent l'agriculteur suisse à d'incessantes et à d'onéreuses transformations de son activité; il faut donc remonter l'origine de la crise actuelle au régime libéral du siècle passé. Le conférencier fit, à l'aide de statistiques nombreuses et convaincantes, l'analyse des fluctuations des diverses branches de notre agriculture: marché du lait, du bétail et du blé. Il a souligné l'emprise des trusts sur notre pays, et il a critiqué, à plusieurs reprises, la répartition des bénéfices au sein des unions économiques de nos producteurs. Il a rendu hommage au Dr Laur.

Mais, la situation de nos paysans est devenue extrêmement grave. M. Ducotterd exposa alors toute notre politique douanière, à laquelle succède aujourd'hui celle des contingentements et des accords de réciprocité, des droits, même énormes, ne suffisant plus à maintenir à l'intérieur de notre territoire des prix très élevés, mais indispensables à nos agriculteurs.

Il reste encore à organiser en Suisse le problème de la consommation de nos produits agricoles, dont l'abondance couvre aujourd'hui largement nos besoins et pour cela créer la *Corporation agricole*, seule solution possible à nos difficultés, hormis, évidemment, la socialisation à laquelle M. Ducotterd est absolument opposé. Instituer dans les différentes branches de notre production agricole une solidarité de toutes les personnes qui en font partie, créer, à l'intérieur de la profession, des organismes qui auront pour tâche de régler tous les problèmes de la production, telle est la tâche de demain.

La corporation doit donc naître d'en bas, l'agriculture devra trouver en elle-même les forces nécessaires à un redressement: c'est à quoi travaille l'association des « Greffons », dont les membres présents firent au conférencier une chaleureuse ovation. Leur président, M. Doussé, après avoir remercié le Cercle d'études fédéralistes qui avait organisé cette conférence, prit la parole: « Il nous faut, dit-il, traverser cette crise en restant ce que nous sommes, c'est-à-dire paysans et chrétiens, et nous garder de tout glissement à gauche; nous défendons certes, mais sans rien sacrifier des grandes valeurs spirituelles qui doivent rester à la base de notre régionalisme. »

M. Doussé salua pour finir la présence du R. Père Gigon, recteur de l'Université, et de M. le conseiller national Chassot, venus apporter au fédéralisme et à la renaissance rurale le témoignage de leur bienveillante sympathie.

Un trottoir encombré

On nous écrit :

De nombreuses personnes habitant le haut de Pérolles ou appelées journellement par leurs occupations dans ce quartier se demandent depuis longtemps déjà quand les entrepreneurs qui ont construit en 1933-1934 l'immeuble situé à l'entrée de la rue Gachoud se décideront à débarrasser le trottoir des matériaux de toute espèce qui l'encombrent entièrement sur une grande longueur. Il y a là, semble-t-il, un empiètement abusif qui n'a que trop duré.

Incendie

Hier soir, dimanche, vers 11 heures, on apercevait de Fribourg la lueur d'un incendie, dans la direction du Lac-Noir. L'éclat de la sinistre rougeur faisait craindre un grand désastre. Il ne s'agissait, heureusement, que d'une vieille maison de bois, inhabitée, située sur les hauteurs d'Auf der Egg, entre Planfayon et Plasselb. L'immeuble appartenait à M. Léon Kolly.

POUR LE « VILLAGE »

On nous écrit :

Sous ce titre, emprunté au volume bien connu du regretté Georges de Montenach, M. Henri Néf, conservateur du Musée grüérien, a publié dans le bulletin du *Heimatschutz* une conférence qu'il a faite à Payerne, en 1933, aux délégués de cette institution. Il vient d'en paraître un tirage à part, sous forme d'une plaquette illustrée, que les personnes qui s'intéressent à la question peuvent se procurer en écrivant directement, soit à l'auteur, soit au secrétariat du *Heimatschutz*, Auf der Mauer I, à Zurich.

M. Néf, si compétent dans toutes les questions qui touchent à la protection de la beauté dans notre pays, y reprend les idées développées par M. de Montenach et examine les répercussions qu'ont eues sur elles les « progrès » — ou ce que d'aucuns appellent de ce nom: radio, cinéma, gramophone, sports, etc., — réalisés pendant les vingt ans qui se sont écoulés depuis que son beau livre a paru.

Cette conférence est si touffue, si pleine d'idées, qu'il n'est guère possible de la résumer, bien qu'il soit désirable que ces idées soient connues et répandues dans le grand public. Je me borne donc à attirer l'attention sur ce qui se passe dans le domaine des constructions que l'on voit s'élever depuis un certain nombre d'années, aussi bien dans nos villes que dans nos villages, mais surtout dans ces derniers, et des déplorables transformations qui s'y opèrent — le malencontreux badigeonnage en bleu de la pittoresque auberge de Posieux, pour n'en citer qu'un exemple.

Le canton de Fribourg subit, à ce point de vue, une crise particulièrement grave. Oubliés des traditions des ancêtres, nos paysans commettent l'erreur de mépriser les demeures où ont vécu leurs parents, ces maisons si pleines de charme, dont les formes s'harmonisent si bien avec l'atmosphère du paysage ambiant, tout en répondant parfaitement aux conditions spéciales de notre climat? Se laissent-ils séduire par le mauvais goût d'entrepreneurs qui les tentent par l'appât illusoire d'un confort « moderne »? Quoi qu'il en soit, il importe que les autorités compétentes prennent garde, si elles ne veulent pas que nos beaux villages d'autrefois prennent l'aspect désolant et monotone des faubourgs de grandes villes.

On ne peut qu'appuyer, à cet égard, la méthode préconisée par M. Néf. Elle consiste dans une entente entre le *Heimatschutz* et l'autorité cantonale pour l'institution de commissions de surveillance qui viendraient en aide au service surchargé de la direction des bâtiments, et auxquelles les communes pourraient s'adresser « avant d'accorder les autorisations de construire ou de transformer ». Il y aurait certainement là un vaste champ d'action et un moyen de remédier à l'œuvre navrante d'enlaidissement qui se poursuit chez nous.

Mais il faut, pour en arriver là, que la section fribourgeoise du *Heimatschutz* développe son activité, et, malgré la perte qu'elle a faite par la disparition de Georges de Montenach, qu'elle continue à s'inspirer de l'esprit vigilant et agissant de celui-ci.

P. de Z.

Conservatoire de musique

Les auditions annuelles des élèves du Conservatoire auront lieu à la Grenette, dans l'ordre suivant: mercredi, 3 avril, à 8 h. 15 du soir, cours moyens de M^{lles} Wirz, de Reyff, Meyer; de MM. Rody et Schmidt. Jeudi, 4 avril, à 2 h., cours inférieurs de M^{lles} Villard et Meyer; à 3 h., de MM. Hegetschweiler, Python, Gaimard, Rody, et de M^{lle} de Reyff; à 4 h., de M. Sauter, M^{lle} Wirz, M^{me} Lombriser et M. Stœcklin. Vendredi, 5 avril, à 8 h. 15 du soir, cours moyens de M^{me} Lombriser, MM. Canivez et Gaimard. Samedi, 6 avril, à 8 h. 15 du soir, cours moyens de M^{lle} Villard et M. Python. Lundi, 8 avril, à 8 h. 15 du soir, cours moyen de M. Stœcklin et cours supérieur de M^{me} Lombriser. Mercredi, 10 avril, à 8 h. 15 du soir, cours supérieur de M. Francis Lombriser.

Ces séances musicales sont gratuites. Le public y est cordialement invité et pourra ainsi apprécier l'enseignement fructueux qui se donne à notre Ecole de musique.

A Châtel-Saint-Denis

La *Persévérance*, section de Châtel-Saint-Denis de la Société fédérale de gymnastique, a constitué son nouveau comité comme suit: président: M. Joseph Colliard; vice-président: M. Auguste Pilloud; secrétaire: M. André Vionnet; caissier: M. Louis Soudan; chef du matériel: M. Gaston Tâche; membre-adjoint: M. Otto Ropraz; moniteur de la section et des pupilles: M. Paul Chiller; sous-moniteur: M. Maurice Colliard.

Le concert de l'Orchestre de la ville de Fribourg

On nous écrit :

C'est jeudi 4 avril, à 20 h. 30, dans la salle de la Grenette, que l'Orchestre de la ville de Fribourg donnera son premier concert symphonique annuel. Cette manifestation artistique, toujours si appréciée du public fribourgeois qui l'attendait avec impatience, ne décevra certes personne. Le programme, composé avec un rare éclectisme et ne faisant de concession à aucun genre facile ou sans valeur, nous offre pour débiter une œuvre extrêmement plaisante qu'on a eu grand raison d'exhumer de l'oubli où elle était tombée: *La Symphonie pour instruments concertants*, composée par Luigi Boccherini. Cet auteur du XVIII^{me} siècle a fait figure de novateur à son époque; des formules toutes nouvelles de figuration, un véritable raffinement dans les indications de nuances, des mélodies et répons si joliment chantants donnent une allure tout à fait moderne à ses compositions.

La mention du deuxième morceau: *Concerto en la*, pour piano et orchestre, de Mozart, suffit pour montrer l'intérêt et la réelle valeur que présente cette partie centrale du programme. Mais l'intérêt en sera accru et la jouissance promise combien multipliée, lorsqu'on saura que le piano solo sera tenu par M^{me} Yvonne Lob. Cette excellente pianiste de notre ville, dont Fribourg est fier à juste titre, mais qu'il regrette seulement d'avoir trop peu souvent la joie d'entendre (on se souvient pourtant de son immense succès lorsqu'elle avait joué, il y a quelques années, avec la *Landwehr*), est certainement l'artiste rêvée pour l'interprétation d'une telle œuvre. Un tempérament enthousiaste, une musicalité du goût le plus sûr, une technique impeccable, telles sont les qualités premières de M^{me} Lob qui nous en révélera certes encore bien d'autres, dont la moindre n'est pas ce rare souci qu'elle a de savoir pénétrer la psychologie de l'auteur, par la connaissance de toutes ses œuvres, musicales et épistolaires, par la lecture de tous ses biographies, grâce à quoi la soliste de jeudi a pu vivre en parfaite communion avec Mozart, si l'on peut dire, et s'approprie certainement à nous donner une interprétation aussi proche de l'idéal que le maître avait pu souhaiter à son œuvre. Pour donner la pleine mesure de son talent et en montrer les admirables ressources, M^{me} Yvonne Lob jouera encore quelques pièces de J.-S. Bach et un poème moderne de Francis Poulenc, pour piano seul. L'orchestre exécutera enfin pour terminer la *Rhapsodie bretonne* de Saint-Saëns, œuvre brillante et colorée, dont les thèmes caractéristiques et les savantes combinaisons harmoniques qui mettent tour à tour en valeur tous les instruments, procèdent d'un génie analogue à Liszt, mais restent bien français.

Tel qu'il nous est promis et avec la préparation soignée à laquelle l'Orchestre de la ville nous a habitués depuis bien des années déjà, son concert de jeudi s'annonce comme une de ces nouvelles et pleines réussites dues au très grand talent et à l'incontestable maîtrise de M. Louis Gaimard, directeur. Nul doute qu'il ne recueille là à nouveau, comme il y a quelques semaines, au récent concert de la *Landwehr* qui fut son triomphe, des lauriers mérités et la légitime satisfaction d'avoir fait beaucoup pour la cause de la musique et de l'art à Fribourg. Que non seulement les amis de l'Orchestre, mais tout le grand public aille nombreux à la Grenette encourager nos amateurs et applaudir nos excellents artistes.

Assemblée

des délégués conservateurs glânois

Les délégués conservateurs des communes du district de la Glâne sont convoqués en assemblée générale pour demain, mardi, 2 avril, à 14 h., au Cercle catholique de Romont, en vue des élections au Conseil d'Etat de dimanche prochain, 7 avril. M. le notaire Quartenoud, candidat au Conseil d'Etat, honorera la réunion de sa présence, et parlera de la situation politique actuelle et de l'avenir du canton de Fribourg.

CHRONIQUE MUSICALE

Busch et Serkin à Morat

Hier, dimanche, a eu lieu, à Morat, le dernier concert d'abonnement, renvoyé à cause de la grippe. Les dévoués organisateurs avaient fait appel à MM. Busch, violoniste, et Serkin, pianiste. Ils ne pouvaient avoir la main plus heureuse. Ces deux artistes, en pleine possession de leur talent, nous ont d'abord interprété la *Sonate op. 78*, de Brahms. Brahms ne plaît pas à tout le monde; il a les défauts de ses qualités; trop de régularité, de forme et de mesure lasse parfois. MM. Busch et Serkin en ont donné pourtant une interprétation si admirable que chacun en a été enthousiasmé. La célèbre *Sonate à Kreutzer* de Beethoven a eu plus de succès encore. Une fantaisie de Schubert terminait le concert. Serkin a su constamment se mettre en retrait afin de laisser à Busch la première place. Ceux qui avaient déjà entendu Serkin seul regrettaient presque de ne pas le voir remplir un rôle plus important.

Serkin jouait sur un piano de concert Schmidt-Flohr.

Félicitons M. Tschachtli et ses dévoués collaborateurs pour le beau concert qu'ils ont su nous offrir et souhaitons qu'il en soit de même l'année prochaine.

H. H.

Après la grippe,
il faut un bon
fortifiant, c.à.d.
de l'OVOMALTINE

Conférences de la cathédrale de Saint-Nicolas

La charité et l'amour de la patrie

Après avoir parlé magnifiquement de la charité dans la cité, l'autre dimanche, le R. Père Braun devait consacrer sa conférence d'hier soir à l'amour de la patrie. Mais il a dû partir subitement pour la Belgique, rappelé par l'état grave de son père. Il s'est fait remplacer par le R. Père Gigon, recteur de l'Université, qui a traité le même sujet avec une bonne volonté, une science et une éloquence dont l'auditoire lui est vivement reconnaissant.

La patrie se donne pour le prolongement de nos parents et l'extension de notre famille. Nous tenons l'être de trois principes, a dit très justement saint Thomas d'Aquin : de Dieu, notre Créateur et notre Providence, de nos parents, auteurs de nos jours, de la patrie dans laquelle nous sommes nés. Si l'on consent à ne point limiter la notion de génération au seul fait de la naissance physique, nous pourrions dire que la patrie, c'est notre milieu générateur. Nous sommes, en effet, véritablement façonnés par notre milieu. De là, un certain type de constitution, de sensibilité, de dispositions physiques et morales. Si l'on cherchait bien, on trouverait dans notre organisme, dans notre tempérament, dans nos nerfs, dans notre sang, quelque chose provenant de l'air que nous avons respiré, du climat sous lequel nous avons grandi, de la lumière qui nous a irradiés, des produits du sol dont nous nous sommes nourris. Semblablement, notre formation spirituelle relève de tout un complexe d'institutions politiques et sociales, de traditions historiques, de culture artistique et littéraire, de mœurs collectives. La patrie est constituée par l'ensemble de ces facteurs qui nous façonnent, corps et âme. Elle nous marque d'un caractère social ; elle crée un type de civilisation bien défini, une forme particulière d'humanité, en quelque sorte une seconde nature.

De là, cette emprise que le milieu natal exerce sur nous, cette puissance de sentiment que, petit à petit, il dépose dans nos âmes. Potentiel d'émotion accumulé au jour le jour, prêt à se décharger brusquement au moindre contact. Force latente, dormant en nous, mais dont la source est hors de nous, qui nous exaltera superbement aux grandes heures de réveil national, en nous faisant éprouver « les saintes servitudes de la naissance et du sang ». Energie féconde, capable de susciter les plus grands dévouements, mais énergie aveugle qui ne peut se passer de contrôle et de discipline, sous peine de s'égarer en dehors des voies de la justice et de la religion.

Les éléments divers qui constituent notre « milieu » national ne seraient qu'une masse confuse, — ils auraient en tout cas beaucoup de peine à maintenir leur cohésion, — s'ils n'étaient pas protégés, défendus, favorisés, stimulés par l'organisme politique et administratif de l'Etat. Celui-ci, en général, est appelé à satisfaire aux multiples requêtes de notre vie en société, auxquelles l'initiative privée ne saurait suffire. Il fera converger nos activités disparates en vue du bien commun, entretiendra un certain nombre de services généraux, veillera à ce que les citoyens mènent ensemble sous la protection des lois une vie pacifique, les défendra au besoin contre les empiétements de l'étranger, et permettra ainsi à la vie nationale de s'exercer sans contrainte, sans rien sacrifier de son caractère fondamental. Pour être complet, nous dirons donc que la patrie est un « milieu générateur », dans le cadre de l'Etat. Soit que la nation et l'Etat coïncident, soit que l'Etat comprenne des nationalités nettement différenciées, soit que plusieurs Etats se partagent la charge de protéger des communautés culturelles présentant certains traits communs. A cet égard, toute confusion serait funeste.

La patrie une fois définie, cherchons à arrêter les principaux devoirs qui nous lient à son égard. Ce sera, en premier lieu, un culte de vénération et de tendresse, analogue à celui que nous devons à nos parents, et que les anciens désignaient sous le nom de *pietas* (piété familiale ou piété patriotique). Identique en est le fondement : une dette sacrée contractée vis-à-vis des auteurs de notre vie. Pour être vrai, ce culte devra se tourner en bons offices et en service dévoué. Or, ce service réclame de nous, au moins, trois choses : le respect de l'autorité sans laquelle la vie nationale deviendrait impossible, la fidélité aux lois gardiennes de l'ordre, le dévouement au bien commun et l'acceptation des charges nécessaires. Un pays où les initiatives gouvernementales sont secondées par le bon vouloir des citoyens, où l'ordre public est honnêtement assuré, où le dévouement coule à pleins bords comme un beau fleuve, un tel pays, quand bien même il passerait par des crises douloureuses, est vivant et fort ; il accomplit dignement sa mission civilisatrice.

Comment la charité soutiendra-t-elle une vertu aussi difficile, sans cesse menacée par les retours offensifs de l'amour-propre ?

Tout d'abord, en nous faisant discerner et aimer, par-dessus tout, dans notre patrie, ce que celle-ci représente de dessein providentiel. De ce

point de vue, l'idée de patrie nous apparaîtra dans sa vraie lumière. Et nous serons préservés d'une double déviation également funeste.

A un extrême, l'utopie internationaliste visant à supprimer les frontières, à mélanger les cultures locales, à noyer les nations dans un humanitarisme dissolvant, à substituer à nos groupes ethniques une vague abstraction, voire à provoquer d'effroyables despotismes.

En nous rappelant que la patrie, avant tout, est une institution naturelle, voulue par Dieu pour mettre en valeur nos ressources latentes, la charité nous empêchera de la prendre pour exemple. Au contraire, elle nous donnera en modèle le Christ lui-même, qui, bien que chargé d'une mission universelle, se présente à nos regards, très nettement, comme l'enfant de son pays.

A une autre extrémité, le nationalisme totalitaire. En réaction contre l'humanitarisme, il exalte la nation au-dessus de tout, lui sacrifie les intérêts particuliers les plus vénérables (personne, famille, religion), s'érige en valeur absolue et finit par prendre la place de Dieu. La charité ne saurait s'accommoder d'une pareille usurpation des droits divins ni d'une si pernicieuse méconnaissance de l'éminente dignité de la personne humaine.

Maintenu dans la voie droite par la charité, le patriotisme ne risquera donc pas de se perdre en se reniant. Noble et juste, raisonnable et humain, conforme à l'idée de Dieu, il s'exercera pour le plus grand bien de l'humanité. Son ambition sera de maintenir et d'enrichir notre héritage traditionnel. Gardien jaloux de notre indépendance, il s'accordera avec le respect de tous les droits privés et publics, ne menacera personne, et collaborera à la fraternité universelle. Ainsi compris, le service de la patrie sera un moyen détourné, mais souverainement efficace, de travailler au bonheur de nos frères. En nous dévouant sans mesure au bien commun, nous procurerons le bien particulier de tous les hommes avec qui nous vivons. C'est pour cela, et pour cela seulement, que, à l'heure où l'existence de la nation est menacée, le devoir est de donner sa vie pour son pays. En aucune circonstance la parole du Seigneur ne se vérifie mieux : *Il n'est pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime*. A fortiori, dans les circonstances ordinaires, quand la profession de patriotisme n'exige pas un si grand sacrifice, notre devoir sera-t-il de balayer les égoïsmes individuels et collectifs qui tenteraient de combattre le bien commun ou de le subordonner à nos intérêts privés. Si le culte de la patrie ne suffit pas à remporter cette victoire, la charité sera là pour nous faire comprendre que céder à l'esprit profiteur serait trahir la cause de Dieu et se refuser misérablement à l'amour de nos frères.

La dernière échéance de l'impôt

Les contribuables de la ville de Fribourg n'oublieront pas que c'est demain qu'ils doivent payer le solde de l'impôt de 1934.

A la gare de Fribourg

La Direction des Chemins de fer fédéraux a nommé M. Joseph Droux-Kolly, actuellement suppléant aux fonctions de sous-chef de gare à Fribourg, en remplacement de M. Alfred Rossier, sous-chef, décédé.

AP « Union instrumentale fribourgeoise »

Hier dimanche, a eu lieu le premier concert de l'Union instrumentale fribourgeoise, qui inaugurerait son brillant uniforme. Nous reviendrons demain sur cette manifestation parfaitement réussie et qui a laissé à toute l'assistance l'impression la plus favorable.

Cyclisme

Le Vélo-club Moléson de notre ville a eu, hier dimanche, un concours de championnat interne ; le trajet était de 41 km.

Résultats : 1. Jean Vienne, 1 h. 12 m. 15 sec. 2. Thalman, 1 h. 16 m. 55 sec. 3. Bersler. 4. Victor Bulliard. 5. Hofer. 6. Pignolet. 7. Pacifique Bulliard.

La moyenne a été de 34 km. à l'heure.

Hier, a eu lieu à Fribourg, à l'hôtel de l'Etoile, la constitution du comité de l'Association cantonale fribourgeoise de cyclisme. Etaient représentés : le Vélo-club de Fribourg ; la Pédale fribourgeoise ; le Vélo-club Moléson ; le Vélo-club de Berg ; la Pédale bulloise ; le club de Planfayon.

Après discussion, il fut décidé de constituer le comité de la manière suivante : président, M. Henri Kesselring ; vice-président, M. Raymond Kummer ; secrétaire-caissier, M. Raymond Delley ; secrétaire allemand, M. Zbinden ; membre-adjoint, M. René Dessieux.

La Pédale fribourgeoise organisera pour le 19 mai un championnat cantonal.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Section fribourgeoise du T. C. S. — Mardi 2 avril, à 20 heures, ouverture du cours de dépannage au Technicum, II^{me} étage, salle N° 32.

Assemblée du parti conservateur à Posieux

Hier, dimanche, s'est tenue, à Posieux, le lieu traditionnel de cette réunion et l'un de nos endroits historiques fribourgeois, l'assemblée des délégués du parti conservateur du district de la Sarine, sous la présidence de M. Renevey, préfet de la Sarine. Les belles réunions que nous avons eues ces derniers temps sont certainement un indice du renouveau du parti conservateur. Plus de deux cents personnes se pressaient dans la grande salle de l'auberge de Posieux, accourues pour acclamer celui qui sera, demain, le successeur de M. Savoy au Conseil d'Etat. Chaque commune avait envoyé des délégués nombreux, et on remarquait en particulier dans l'assistance M. Bernard Weck, conseiller d'Etat ; M. le syndic Aeby ; MM. les députés Bovet, Dafflon, Ducey, Gumy, Lorson, Magnin, Page, Peiry et Picand, ainsi que M. Guillaume Weck, juge au tribunal de la Sarine. La fanfare d'Ecuvillens, qui avait été à l'honneur pendant le Tir fédéral, dirigée d'une main experte par M. Galley, ouvrit l'assemblée par une marche entraînante.

M. le préfet Renevey, après avoir salué les nombreuses personnalités présentes, commença par liquider les objets administratifs. L'assemblée élit au comité cantonal du parti conservateur M. Neuhaus, président du tribunal de la Sarine, et M. le député Gumy, et au comité de district, M. Alphonse Nussbaum, M. le député Page, M. Louis Rigolet et M. l'avocat Lorson.

Après avoir évoqué le souvenir de M. Emile Savoy, auquel l'assemblée consacra une pensée pieuse, M. le préfet Renevey donna la parole à M. le député Quartenoud, candidat au Conseil d'Etat. Au milieu des applaudissements, M. Quartenoud rappela les attaches qu'il avait avec la campagne fribourgeoise, puis exposa, avec franchise et conviction, les principes qui le guidaient dans sa carrière de magistrat, le rôle que devaient jouer dans notre vie économique et politique le canton, le parti et les organisations professionnelles. Notre pays, a dit M. Quartenoud, est né des communautés paysannes de la Suisse primitive. Il faut nous retremper dans les principes qui furent à la base de notre Confédération, rendre au canton plus d'autonomie, car, dans le canton, nous pouvons réaliser de grandes œuvres, alors que celles-ci deviennent impossibles sur le plan fédéral.

La déflation a été jusqu'ici subie avant tout par les paysans. Il faut se préoccuper de leur situation, mais, a dit M. Quartenoud, il ne sert à rien d'aider ceux qui meurent à mourir plus lentement, s'il faut tuer ceux qui se portent encore bien. Voilà pourquoi, si l'on veut entreprendre une action immédiate en faveur de notre agriculture, il ne faut pas se contenter de désenclaver, mais il importe avant tout d'organiser le crédit agricole, par une entente entre l'Etat, les banques et les intéressés, entente possible et nécessaire. Il faut aussi respecter l'autonomie communale, pour rendre aux gens le sens des responsabilités qui tend à disparaître.

Les partis politiques sont nécessaires dans notre démocratie suisse. Notre parti, a dit M. Quartenoud, doit être organisé et vivant afin de pouvoir donner des instructions qui soient respectées. Membres d'un parti qui possède une doctrine solide, nous avons l'ambition de gouverner pour le bien commun, mais avec nos idées que nous savons justes.

M. Quartenoud termina son magistral discours en exposant le rôle de nos organisations, en particulier de l'Union des paysans fribourgeois, qui pourra remplir sa tâche, à la condition d'être fortement organisée, par communes ou par paroisses. Il doit devenir un organe de consultation et de réglementation de la production. Le même esprit qui régnait il y a deux ans, lors du splendide pèlerinage fribourgeois à Notre-Dame de Bourguillon, et où M. le conseiller d'Etat Savoy avait encore pris la parole, doit régner de nouveau aujourd'hui, esprit de solidarité et de foi.

Après les longs applaudissements de l'assemblée, qui manifestèrent à M. Quartenoud la confiance que nous avons déjà en lui et qui l'assure d'une brillante élection, M. le conseiller d'Etat Weck fit l'éloge du candidat, qui sera le digne successeur des magistrats qui ont déjà illustré notre canton : M. Python, M. Perrier, M. Savoy. Ce que M. Quartenoud nous apporte, c'est sa fine intelligence, son bon cœur, son grand esprit chrétien et son dévouement à la chose publique. Certes, les perspectives ne sont pas roses pour un magistrat. La situation financière du canton est difficile, celle de certaines communes est angoissante. La crise agricole ne cesse pas d'augmenter. Mais, faisons notre devoir et Dieu fera le reste. M. Weck, avec la vibrante éloquence que nous lui connaissons, montra enfin ce que signifierait pour notre pays l'acceptation de l'initiative de crise par le peuple.

Enfin, après une nouvelle production de la musique d'Ecuvillens, la parole fut donnée à M. le conseiller national Aeby, qui, dans un discours vibrant, montra le rôle que devaient jouer les communautés familiale, communale et cantonale dans la réalisation du bien commun. La candidature de M. Quartenoud exprime parfaitement l'union de la campagne et de la ville, car il n'y a qu'une seule âme fribourgeoise, un seul cœur fribourgeois. Le peuple fribourgeois fera, dimanche prochain, à M. Quartenoud une élection digne de lui.

Nous devons nous défier des mauvais prophètes et suivre nos véritables chefs. Ceux qui, le mois passé, recommandaient le rejet de la loi sur la réorganisation militaire, devaient recevoir, deux semaines plus tard, le démenti le plus éclatant dans le rétablissement par l'Allemagne du service militaire obligatoire. Ce sont les mêmes qui ont lancé l'initiative de crise, dont M. Aeby dénonça les dangers et les graves conséquences. Voulons-nous d'une dictature du parlement ? Voulons-nous d'une inflation ? Cherchons le remède dans une saine organisation professionnelle qui soit véritablement à même de réaliser les améliorations nécessaires. C'est là une raison de plus de nous réjouir de la candidature de M. Quartenoud.

M. Aeby invita, en terminant, l'assemblée à chanter avec enthousiasme *Les bords de la libre Sarine*, le chant par excellence de notre district et de notre pays fribourgeois.

La belle assemblée de Posieux fait bien augurer non seulement de l'élection de M. Quartenoud, qui sera, nous en sommes certains, très brillante, mais aussi des campagnes politiques qui suivront.

Accident mortel

On nous écrit : Un accident mortel s'est produit hier après midi, dimanche, vers 3 h., près de Gumefens.

M. Joseph Sottaz, fermier à Praroman, était allé faire visite à ses parents. Quittant sa famille pour regagner son foyer, il descendait à bicyclette le chemin qui rejoint la route cantonale, lorsque, par un fatal concours de circonstances, il alla heurter violemment l'automobile de M. Beutler, commerçant à Berthoud. Celui-ci stoppa aussitôt et s'occupa de sa victime.

Malheureusement, celle-ci avait été tuée sur le coup. M. le docteur Goumaz fut appelé.

La préfecture de la Gruyère a procédé immédiatement à une enquête.

M. Sottaz, âgé de trente-deux ans, avait été pendant plusieurs années domestique à la Schürra. C'était un homme sobre et travailleur, qui avait réussi à faire quelques économies et à s'établir comme fermier.

On juge de la douleur de la jeune famille en apprenant ce tragique décès.

Le disparu est retrouvé

On se rappelle que M. Joseph Weiner, ancien cordonnier à Bulle, était parti de cette ville avec sa fille et son beau-fils pour Glaris. En gare de Zurich, peu après l'arrivée du train, M. Weiner quitta ses compagnons de route en les priant de l'attendre au buffet. C'est en vain qu'ils l'attendirent, il ne revint pas. La police fut avertie. Ses recherches furent vaines.

Or, avant-hier, une personne de Bulle, amie de M. Weiner, recevait de lui une lettre annonçant qu'il était chez sa sœur, en Allemagne. On ignore pourquoi il a quitté sa fille et son beau-fils sans les avertir.

Des vols

On signale de nouveaux vols dans les églises de Vuadens et du Pâquier. La police de sûreté et la gendarmerie font d'actives recherches pour retrouver les cambrioleurs, qui ont déjà opéré en Veveysse.

A Fribourg, le jeune W., habitant à la Grandfontaine, a été incarcéré, samedi, pour avoir volé plusieurs bicyclettes. Il sera traduit devant le tribunal de la Sarine.

Matches d'échecs

Hier après midi, a eu lieu, à Morat, un match amical d'échecs entre les clubs de Morat et de Fribourg. Treize joueurs de notre ville se sont rendus au chef-lieu du district du Lac. Le club de Morat, bien que jeune, comprend d'excellents éléments. La victoire est restée aux joueurs de Fribourg par 17 parties gagnées contre 9.

Cet automne, il y aura un match de revanche. M. Ernest Gendre, de Fribourg, et M. Bourquin, de Morat, ont remercié les participants du tournoi.

MARCHÉ DE FRIBOURG

Prix du marché de samedi, le 30 mars 1935 : Œufs, 1 fr. 10 la douzaine. Pommes de terre, les 5 litres, 40-50 c. Choux, la pièce, 10-50 c. Choux-fleurs, la pièce, 50-1 fr. 20. Carottes, la portion, 20 c. Poireau, la botte, 20 c. Epinards, la portion, 20 c. Chiconnée, la tête, 15-30 c. Oignons, le paquet, 20-30 c. Raves, le paquet, 20 c. Salsifis (scorsonères), la botte, 50 c. Choucroute, l'assiette, 20-30 c. Carottes rouges, l'assiette, 20 c. Rutabaga, la pièce, 10-20 c. Choux de Bruxelles, les 2 litres, 80 c. Cresson, l'assiette, 20 c. Doucette, l'assiette, 20 c. Pommes, les 5 litres, 40-60 c. Poires (div. sortes), les 5 litres, 50-70 c. Citrons, la pièce, 10 c. Oranges, la pièce, 10-15 c. Mandarines, la pièce, 10 c. Noix, le litre, 20 c. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 1 fr. 90. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 40. Fromage d'Emm., le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Fromage maigre, le demi-kilo, 50-60 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, 70-1 fr. 30. Porc frais, le demi-kilo, 1 fr. 50-1 fr. 80. Porc fumé, le demi-kilo, 1 fr. 60-2 fr. Lard, le demi-kilo, 1-1 fr. 70. Veau, le demi-kilo, 80-1 fr. 40. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 70. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3-7 fr. Cabri, le demi-kilo, 1 fr. 30. Grenouilles (le quarteron), 1 fr. 70.

L'assemblée conservatrice de la Broye

On nous écrit :
Hier, dimanche, les délégués du parti conservateur de la Broye se réunirent à Estavayer-le-Lac, sous la présidence de M. Charles Chassot, conseiller national. M. le préfet Duruz, empêché, s'était excusé.

Devant une assemblée compacte, où presque toutes les communes étaient représentées, M. Chassot décrivit avec une éloquence ardente la détresse économique de la Confédération et souleva les principaux problèmes que pose l'initiative de crise ; il insista sur l'urgence de mieux organiser la production et la vente des produits agricoles, du blé, du lait, des fruits, et de faire réviser les décrets d'application de la loi sur l'alcool.

M. Bovet, conseiller d'Etat, fit une magnifique synthèse des devoirs du citoyen en face des ennus présents. Le plus grand danger de la démocratie, dit-il en substance, c'est la démagogie, et l'initiative de crise nous y mène. Il s'agit de résister à la poussée socialiste, de ne pas décharger sa mauvaise humeur en s'opposant à ses chefs, de se souvenir enfin que la crise actuelle est avant tout une crise de confiance et qu'elle sera bien diminuée le jour où l'on suivra son gouvernement sans d'inutiles protestations. Le pays de Fribourg, conclut l'orateur, a une très haute mission à remplir.

M. Maxime Quartenoud, député, retenu par l'assemblée de Posieux, arriva juste assez tôt pour exprimer en trois points d'une clarté géométrique ce qu'il pense du canton de Fribourg, de la discipline des partis politiques et des organisations professionnelles de la campagne. Les pays ressuscitent en s'inspirant de leur histoire primitive. Il nous faut revenir à une plus grande souveraineté cantonale, réaliser des œuvres sociales dans le canton et ne plus compter aveuglément sur la Confédération ; il faut que les communes et les paroisses retrouvent leur maximum d'autorité et désencombrent l'Etat d'une charge trop lourde.

Après avoir insisté sur la discipline nécessaire qui doit régner dans le parti, M. Quartenoud dit quelques mots des organisations professionnelles : elles sont des organes de consultation, elles régularisent la production, elles sont une puissance, une force dans l'Etat. Mais tous ces travaux seraient vains, ajouta l'orateur, si nous ne savions leur donner une âme ; Fribourg a une mission spirituelle avant tout, sachons la remplir. On fit à M. Quartenoud une longue ovation, qui montra toute la sympathie de la Broye pour le futur conseiller d'Etat.

SAGE PRÉCAUTION FAMILIALE

Quelle meilleure précaution prendre, en ce début de printemps, que celle d'accroître la force et la résistance de tout votre organisme en enrichissant votre sang, source de la santé ?

Faites donc une cure de Pilules Pink et faites-en prendre à ceux qui vous sont chers. Les Pilules Pink sont une judicieuse combinaison de stimulants énergiques qui, pris à part, ont chacun leur effet sur l'organisme, et le mélange de ces produits en fait un reconstituant de valeur. Après une cure de Pilules Pink, vous vous sentirez un appétit aiguisé, des forces et un entrain nouveaux. C'est que ce fortifiant aura, en régénérant votre sang, enrichi et vivifié la source même de la bonne santé.

Une cure de Pilules Pink vous aidera à résister à la maladie.

Toutes pharmacies. Dépôt : Pharmacie des Bergues, 21, quai des Bergues, à Genève.

Fr. 2.— la boîte.

Les tireurs fribourgeois

L'assemblée des délégués de la Société cantonale des tireurs fribourgeois a eu lieu hier dimanche, à Fribourg, et a connu un plein succès.

Le matin, au Capitole, deux cents délégués représentant soixante-dix sections, ont tenu une longue et laborieuse séance, sous la présidence experte et distinguée de M. le docteur Louis Comte, de Fribourg, président cantonal des tireurs.

Après avoir souhaité la bienvenue aux représentants des autorités cantonales, MM. les conseillers d'Etat Vonderweid et Weck ; communales, M. le syndic Aeby et M. Daler ; du comité d'organisation du Tir fédéral et de la presse ; à M. le colonel-divisionnaire de Diesbach, M. le Dr Comte a félicité les tireurs fribourgeois du dévouement patriotique qu'ils témoignèrent tous à l'occasion du Tir fédéral, et le *Schützenbund* du district du Lac pour le splendide vote de la loi du 24 février sur la réorganisation militaire.

Des divers tractanda qui furent passés en revue au cours de l'assemblée, nous mentionnons d'abord le rapport de gestion du comité cantonal, accepté à l'unanimité par les délégués, dont nous extrayons quelques chiffres. L'effectif des sections, à fin 1934, est de 111, et celui des sociétés, de 8142. Au cours de l'année écoulée, la société a organisé 53 cours de jeunes tireurs avec 1664 élèves formés ; un concours cantonal de sections en campagne, un concours cantonal au pistolet et le challenge du président cantonal.

Les comptes présentés avec beaucoup de compétence par le caissier cantonal, M. le major Schwab, de Châtères, furent aussi approuvés à l'unanimité. Ils accusent un léger déficit dû en partie aux frais extraordinaires provoqués par le Tir fédéral, mais la situation financière de la société reste excellente.

En ce qui concerne le programme de tir pour 1935, l'assemblée des délégués a décidé que la société participerait au concours fédéral de sections qui sera organisé les 27 et 28 juillet prochain, et, de même, au concours fédéral au pistolet. Des cours et concours de juniors et de jeunes tireurs seront organisés aussi par les fédérations de district.

La cotisation annuelle a été maintenue à 65 c. par membre.

Jetant un regard rétrospectif sur les glorieuses journées du Tir fédéral, le président cantonal a dit la profonde reconnaissance des tireurs fribourgeois aux organisateurs de cette inoubliable manifestation patriotique et a remercié chaleureusement tous ceux qui, connus ou inconnus à Fribourg et dans le canton, ont collaboré à cette œuvre. L'assemblée a acclamé membres d'honneur de la Société des tireurs fribourgeois, en témoignage de reconnaissance pour leur dévouement au Tir fédéral, M. Bernard Weck, conseiller d'Etat, président du comité d'organisation, et M. Walter Widmer, président du comité de tir.

Enfin l'assemblée a procédé au choix de l'endroit du prochain tir cantonal. Bulle et Guin s'étaient mis sur les rangs pour organiser ce tir. MM. Borcard, Pierre Barras et Peyraud, de Bulle, d'une part, et M. Schuwey, de Guin, d'autre part, ont tour à tour, en termes éloquents et courtois, revendiqué pour leur cité l'honneur d'organiser la manifestation. Après une discussion où n'a cessé de régner la plus franche cordialité et dans laquelle intervinrent, d'une manière particulièrement heureuse, MM. Morel, de Romont, et Genoud, de Châtel-Saint-Denis, l'assemblée s'est prononcée, dans sa majorité, pour Guin. C'est

donc à Guin qu'aura lieu, en 1937 vraisemblablement, le prochain tir cantonal fribourgeois. Une assemblée extraordinaire des délégués sera convoquée en automne pour la préparation de ce tir.

M. le Dr Comte, admirablement secondé dans sa tâche de président de l'assemblée, par M. le lieutenant-colonel Fasel, de Guin, vice-président de la société, qui remplit les fonctions de traducteur, a clos alors la réunion et donna rendez-vous à l'hôtel Terminus où fut servi le banquet, avec un soin particulier, par le tenancier, M. Arnold Morel.

A la table d'honneur, on remarquait les personnalités civiles et militaires qui assistaient déjà à l'assemblée. M. Xavier Neuhaus, président du tribunal de la Sarine, fonctionna comme major de table et il remplit ses fonctions avec une grande distinction.

Le président cantonal distribua la médaille de mérite de la Société suisse des carabiniers à M. Louis Willemin, de Morat, et la médaille de maîtrise de tir en campagne à MM. Emile Jolliet, Emile Mariet et Emile Conus.

A l'heure des toasts, qui furent tous chaleureux et éloquents, on entendit successivement M. Daler, conseiller communal, qui fit un vibrant appel à la solidarité et au dévouement patriotique des tireurs ; M. Bernard Weck, qui apporta aux tireurs les sentiments de sympathie du gouvernement et rappela, pour la louer, la féconde collaboration de tous les Fribourgeois à l'organisation du Tir fédéral ; M. le syndic Aeby prononça des paroles particulièrement bien accueillies en faveur de l'union de tous les bons citoyens pour la défense de la patrie, de ses intérêts moraux et économiques que compromettrait l'initiative de crise si elle était acceptée par le peuple suisse ; M. le colonel de Diesbach attirait l'attention des tireurs, gardiens du pays, sur la situation critique de l'heure créée par des ennemis du dedans et du dehors et leur recommanda une sérieuse préparation ; enfin, M. le lieutenant-colonel Fasel se fit l'interprète du comité cantonal des tireurs fribourgeois pour remercier en particulier la Société de tir de la ville de Fribourg qui s'était chargée de l'organisation de la journée et qui a donc une bonne part du mérite de son succès, et la musique de *Landwehr* qui donna, au cours du repas, sous l'excellente direction de M. Gaimard, un concert très apprécié.

Comme l'assemblée du matin, le banquet fut parfaitement réussi et il a laissé certainement à tous les participants un bon souvenir.

Football

Hier, dimanche, au stade de Saint-Léonard, pour le championnat suisse de 1^{re} ligue, Fribourg I a battu Racing I de Lausanne par 5 buts à 2. S'il est incontestable que, dans les rangs du Racing, on n'a pas la même ardeur qu'autrefois et que le professionnalisme a exercé là aussi sa désastreuse influence, il est réjouissant, d'autre part, de constater que les Fribourgeois, après une crise momentanée, ont su opérer le redressement nécessaire et qu'ils ont, ces derniers dimanches notamment, su mettre dans leur action l'enthousiasme indispensable pour obtenir la victoire.

La ligne d'attaque fribourgeoise a été si ardente qu'elle a jeté le désarroi dans la défense lausannoise.

Après un match très disputé, Etoile-Sports I a battu Cormondes I par 2 buts à 1 pour le championnat cantonal.

En match amical, Etoile-Sports II a battu Cormondes II par 10 buts à 1.

A l'Arsenal de Bulle

Nous apprenons que, à la suite d'une enquête de l'autorité militaire, l'intendant de l'Arsenal de Bulle, M. Wigget, vient d'être révoqué et mis à la disposition de la justice militaire.

M. Wigget est Vaudois.

Pour l'Œuvre du lait scolaire

Il y a eu foule, hier dimanche, au Livio, pour la deuxième représentation donnée par les enfants des écoles des Places en faveur de l'Œuvre du lait. Après le film, très intéressant, où ont défilé des tableaux alpestres et des scènes de l'industrie laitière, le public a entendu avec un vif plaisir les chœurs et rondes dirigés par M. le professeur Rody et la scène scolaire qui servait d'occasion à la jolie *Chanson du lait*, composée par M. Rody.

L'auditoire charmé a fait aux jeunes acteurs et chanteurs une chaude ovation.

RADIO

Mardi, 2 avril

Radio-Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 16 h., émission commune. 17 h. 5, musique russe. 18 h., l'heure des enfants. 18 h. 50, *Pour les joueurs d'échecs*. 19 h. 10, *L'actualité scientifique*. 19 h. 40, radio-chronique. 20 h., *Lausanne sans jardi...*, revue locale et régionale en un prologue, trois actes et vingt-cinq tableaux, de Maurice Hayward. 21 h. (après le premier acte), dernières nouvelles.

Radio-Suisse allemande

12 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 15 h. 30, succès d'opérettes et de films sonores. 20 h. 5, introduction au concert symphonique. 20 h. 15, retransmission de la grande salle de musique de Bâle : concert symphonique de la Société générale de musique de Bâle.

Radio-Suisse italienne

12 h., concert par le Radio-Orchestre. 19 h. 15, musique populaire par la *Rusticana*.

Stations étrangères

Radio-Paris, 12 h. 15, concert de musique variée. 20 h., retransmission du spectacle donné à la Comédie-Française : *Ruy Blas*, de Victor Hugo, drame en cinq actes, en vers. Paris P. T. T., 20 h. 45, retransmission de Rome : musique chorale des grands polyphonistes italiens du XVI^e siècle, avec le concours des chœurs des basiliques romaines (Chapelle Sixtine, Chapelle du Latran, etc.), sous la direction du maestro Mgr R. Casimiri. Strasbourg, 18 h. 30, concert d'orchestre. Radio-Luxembourg, 20 h. 55, récital de chant. 22 h. 30, concert de musique belge par l'Orchestre Radio-Luxembourg-Stuttgart, 21 h., concert récréatif par l'orchestre de la station. Munich, 21 h., concert par l'orchestre de la station. Leipzig, 21 h., musique du soir par l'orchestre symphonique de Leipzig. Londres national, 22 h. 20, concert par l'orchestre du Théâtre de la B. B. C. Vienne, 21 h. 50, musique symphonique enregistrée. Budapest, 17 h., concert par l'orchestre de l'Opéra royal hongrois.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

7 h. 15 à 8 h., Radio-Paris, revue de la presse. 7 h. 45, gymnastique. 8 h. à 8 h. 30, Paris P. T. T., revue de la presse. 10 h. 30 à 12 h. 25, Lyon-Paris P. T. T., quintette Thévenin. Tourisme. Informations. 14 h. à 14 h. 30, Lyon-la-Doua, gramo-concert. 14 h. 30 à 15 h. 55, Paris-Colonial, grand concert d'orchestre.

33 Feuilleton de LA LIBERTÉ

La résurrection de Rama

par GUY THORNE

(Adapté de l'anglais par O'Neuès)

Les instructions laissées par Rama pour la disposition de son cadavre furent écoutées par les assistants dans un silence religieux ; tous retenaient leur souffle ; un esprit semblait réellement planer sur l'assemblée.

Et, en vérité, ces instructions étaient assez étranges pour impressionner des auditeurs même désintéressés. Et de les entendre claironnées par ce solennel gentleman en habit noir dans un salon, au vingtième siècle, semblait un cauchemar à la fois angoissant et grotesque.

« ...Après que tous ceux qui le désirent auront vu mon corps reposant sur le lit où j'aurai rendu le dernier soupir, ma dépouille mortelle sera placée dans le cercueil qui a été apporté d'Orient.

« Ce cercueil sera aussitôt scellé en présence de plusieurs témoins. Je prie le docteur Staveley de se charger lui-même de l'apposition des scellés ou de le faire faire par un de ses amis, à son choix. A l'aube suivante, le cercueil sera porté au monument qui a été érigé dans le parc par les soins de la duchesse de Norwich. Quand il y aura été déposé, la porte sera refermée et scellée par la même personne qui aura scellé le cercueil et du même sceau. De ce moment jusqu'à une heure avant l'aube du matin suivant, personne ne devra pénétrer à l'intérieur du monument. Celui, disciple ou profane, qui le tenterait, sous quelque prétexte que ce fût, y risquerait sa vie. Et je

déclare formellement que cette intrusion m'empêcherait de façon irrémédiable de revenir parmi vous comme je l'ai promis.

« Ce même matin, une heure avant le lever du jour, mes amis et ceux qui doivent être les témoins de l'événement se rendront au monument. Mon ami et grand adepte de la Philosophie secrète et de la Voie occulte de la Vraie Lumière, le général Achille Munro, villa des Aigles, Enfield, près de Londres, les y rejoindra. »

Il y eut dans la salle un léger mouvement de surprise, des regards interrogateurs se croisèrent ; même, on entendit quelques chuchotements. Ce nom était inconnu de la plupart des assistants.

« L'affaire se corse ! pensa Staveley. Et son attention devint plus grande. On quittait les régions irréelles pour quelque chose de tangible.

La voix de la duchesse s'éleva :
« Je dois vous dire que M. Rama m'avait avertie depuis quelques jours qu'il nous enverrait un représentant ; il m'en avait laissé ignorer le nom. Ce délégué arrivera ici quelques heures avant la cérémonie. Je vous demande dès aujourd'hui de suivre à la lettre les instructions que nous donnera le général Munro. Le succès dépend de la stricte observance des rites mystiques. »

Le colonel reprit sa lecture :
« ...Je n'ajouterais rien de plus. Si vous pensez à moi, ne me cherchez pas sous l'enveloppe qui repose dans la chambre où j'ai souffert, mais sachez que, en attendant que vous puissiez me revoir dans mon corps, désormais à l'abri de tous les maux, mon esprit est présent parmi vous. »

La voix du colonel s'arrêta au milieu du profond silence. Mais bientôt ce silence fut rompu

par le bruit de chaises remuées, et un murmure de voix bourdonnantes.

Un laquais entra qui dit quelques mots à la duchesse. Celle-ci s'adressa à ses hôtes :

« Tout est prêt ; voulez-vous que nous montions voir une fois encore notre ami endormi ? Elle se dirigea vers Staveley :

« Vous venez, John ? invita-t-elle.

« Je préfère rester, duchesse, répondit-il.

Il souhaitait se retrouver seul quelques instants et n'avait aucun remords de laisser le docteur Liddon monter la garde près du lit funèbre, d'autant que le brave homme avait exprimé le désir d'y rester pour voir la suite des événements.

Comme M. Omerod allait à son tour quitter le salon bleu, John le rejoignit :

« Voulez-vous, lui dit-il, raconter au docteur Liddon tout ce que nous venons d'entendre ? Dites-lui aussi que je monterai un peu plus tard le délivrer de sa garde.

M. Omerod acquiesça et Staveley sortit dans le grand hall ; il vit que lady Cynthia et le duc s'étaient joints au cortège que le laquais conduisait.

Pontifea se trouvait dans le hall, semblant dominer de sa majesté les deux valets de pied qui gardaient la porte d'entrée. Staveley alla à lui.

« Tout s'est très bien passé et très tranquillement, sir, approuva le solennel majordome, qui paraissait s'être attendu à tout autre chose. Les employés des pompes funèbres de Norwich sont là. Je ne pense pas que l'on tarde à visser le cercueil, n'est-ce pas ? »

Evidemment, M. Pontifea avait hâte d'être débarrassé de Rama, et Staveley ne le désirait pas moins. Le médecin comprenait le trouble que toutes ces manigances jetaient dans l'esprit

fidèle, méthodique et un peu borné de ce digne serviteur.

« Puis-je vous demander comment va M. Durcan, sir ? demanda Pontifea.

« La maladie suit son cours normal, merci. A propos, Pontifea, le cercueil sera porté ce soir au mausolée du parc. Je crois que vous ne serez pas fâché de le savoir.

« Le plus tôt possible, sir, c'est tout ce que je demande. Ce sera un grand soulagement pour Sa Grâce le duc, qui, excusez-moi de le dire, n'avait guère voix au chapitre tous ces temps derniers.

« Je m'en suis aperçu. Vous savez que je suis monté voir Arthur un instant avant le dîner ? »

« Peuh ! Arthur n'a guère besoin de rien. En tout cas, il saura taire son bec, j'ai su lui inspirer la crainte de Dieu. Je n'ai jamais aimé ce garçon, sir. On lui donnera quelque argent et je le renverrai à ses affaires.

« C'est bon ; je suis content de savoir qu'il ne nous occasionnera pas de désagrément : il eût pu vouloir porter plainte.

Le visage de M. Pontifea exprima l'étonnement le plus sincère.

« Vraiment, sir ? dit-il. J'aurais cru que, nous connaissant comme vous nous connaissez, vous n'auriez jamais entrevu la possibilité d'une telle chose dans une telle maison, pas plus que chez vous à Lyminster. Dieu merci, nous ne sommes pas ici aux ordres d'un syndicat. Et M. Pontifea se gonfla d'importance.

De la chambre mortuaire, les fidèles de M. Rama se rendirent de nouveau au salon bleu pour attendre le transfert du corps, qui allait avoir lieu ; car tous comptaient faire cortège jusqu'au mausolée.

(A suivre.)

LES SPORTS

Le championnat suisse de football

Hier, dimanche, en ligue nationale, Grasshoppers a battu Servette, 2 à 1 (résultat du premier tour : 1 à 0); Concordia-Bâle, Etoile-Carouge, 3 à 1 (1 à 1); Lugano, Locarno, 4 à 1 (5 à 1); Bâle, Bienne, 3 à 2 (2 à 1); Nordstern, Young-Fellows, 5 à 1 (0 à 1). Lausanne et Berne ont fait match nul, 1 à 1 (2 à 0).

En première ligue, en Suisse romande, Olten a battu Urania-Genève, 4 à 1 (2 à 0); Fribourg, Racing-Lausanne, 5 à 2 (1 à 4); Granges, Soleure, 1 à 0 (2 à 3); Aarau, Monthey, 3 à 1 (4 à 1). Cantonal-Neuchâtel et Montreux ont fait match nul, 1 à 1 (1 à 1).

Deuxième groupe : Lucerne, Zurich, 2 à 0 (5 à 1); Juventus, Bellinzzone, 3 à 2 (1 à 5); Schaffhouse, Saint-Gall, 4 à 1 (0 à 7); Brühl, Chiasso, 4 à 0 (3 à 3).

Deuxième ligue, Dopolavoro-Genève, Jonction-Genève, 3 à 0; Sion-Servette II (premier tour), 2 à 2; Nyon-Chêne, 1 à 0 (1 à 0); Villeneuve, Gloria (Le Locle), 2 à 1 (1 à 8); Xamax, La Tour, 2 à 0; Sylva-Le Locle, Concordia-Yverdon, 6 à 3 (5 à 1).

Troisième ligue, Richemont-Fribourg, Morat, 3 à 1. Quatrième ligue, Guin, Richemont II, 11 à 4.

La course cycliste Paris-Nice

Samedi, la demi-étape Marseille-Toulon (71 kilomètres), avec départs séparés, a été gagnée par Lesueur, 1 h. 57 min. 56 sec. Le Suisse Amberg était 15^{me}. La demi-étape Toulon-Cannes a été gagnée par le Belge Vervaecke, en 3 h. 30 min. 56 sec.; 4. Amberg, 3 h. 34 min. 49 sec.

La sixième et dernière étape de Paris-Nice s'est disputée hier, dimanche, entre Cannes et Nice, par Monte-Carlo. 43 coureurs, sur 111 qui avaient quitté Paris, ont pris le départ à midi 45.

Classement de l'étape : 1. Speicher, 3 h. 42 min. 12 sec.; 2. Vervaecke, 3 h. 42 min. 32 sec.; 3. Lesueur; 4. Fontenay; 5. Wierenck; 6. Level; 7. Vietto; 8. Buttafocchi; 9. Dignieff, tous en 3 h. 44 min. 35 sec.; 10. Amberg, même temps.

Classement général : 1. Vietto, 35 h. 23 min. 14 sec.; 2. Dignieff, 35 h. 23 min. 31 sec.; 3. Lesueur, 35 h. 26 min. 41 sec.; 4. Level; 5. Buttafocchi; 6. Le Grevès; 7. Pierre Magne; 8. Speicher; 9. Fontenay; 10. Alphonse Deloor. Amberg est 17^{me}, en 36 h. 21 min. 54 sec.

Le tour de Suisse de 1935

Voici quelques précisions sur le tour de Suisse cycliste de 1935, dont le parcours sera augmenté de 220 kilomètres et se composera des étapes suivantes :

- 24 août : de Zurich à Saint-Moritz.
- 25 août : de Saint-Moritz à Lugano, en passant par le Julier, le Saint-Bernardin et Locarno.
- 26 août : Lugano-Lucerne, en passant par le Gothard.
- 27 août : Repos.
- 28 août : Lucerne-Genève, par le Brunig et le col des Mosses.
- 29 août : Genève-Berne, par Sainte-Croix, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel.
- 30 août : Berne-Olten, par Delémont, Bâle.
- 31 août : Olten-Zurich, par le Stafflegger, le Bötzbühl, Winterthur, Romanshorn, Arbon et Saint-Gall.

Le championnat suisse de « cross » cyclo-pédestre

Le championnat suisse de cross cyclo-pédestre s'est disputé à Zurich, hier, dimanche, sur un parcours de 21 km., soit trois tours de 7 km. La neige a beaucoup handicapé les coureurs et elle rendit presque impraticable un terrain déjà difficile par le parcours choisi.

Classement : 1. Fritz Hartmann, Suisse, 1 h. 11 min. 45 sec.; 2. Pedrol, Belgique, 1 h. 12 min. 28 sec. 2/10; 3. Jäger, Zurich, 1 h. 13 min. 38 sec. 8/10; 4. Kurth, Zurich, 1 h. 14 min. 23 sec.; 5. Weber, Zurich, 1 h. 14 min. 30 sec.; 6. Bachmann, Zurich, 1 h. 14 min. 35 sec.

L'inauguration du tremplin de Jaman

Hier, dimanche, a été inauguré le tremplin de Jaman.

Aux essais, on a réalisé des sauts de 68 mètres par Ruud et Lassueur. Les meilleurs sauts au concours ne furent que de 59 mètres, car on n'a pu utiliser toute la pente du tremplin en raison de l'état de la neige.

Seniors I : 1. Ruud (Norvège), 229,2; 2. Andersen (Norvège), 227,5; 3. Reymond (Neuchâtel), 218,4; 4. Kleger (Unterwasser), 214,7; 5. Sørensen (Norvège), 213; 6. Girard (Le Locle), 202,9. Seniors II : 1. Borter (Grindelvald), 209,9; 2. Vullier (Sainte-Croix), 207,1; 3. Ludi (Gstaad), 206,4; 4. Wirz (La Chaux-de-Fonds), 198,8.

Le « Grand national » anglais

Cette course hippique (distance : 7 km.) a été disputée vendredi à Liverpool par 27 chevaux.

1. Reynoldstown, monté par Furlong; 2. Blue-Prince, monté par Parvin; 3. Thomond II, monté par Speck.

CALENDRIER

Mardi, 2 avril

Saint FRANÇOIS DE PAULE, confesseur

Saint François de Paul naquit en Calabre en 1416. Il se retira dans un désert et mena une vie si sainte que de nombreux disciples vinrent se mettre sous sa conduite. Il fonda alors un ordre auquel il donna le nom de Minimes. Dieu le rendit célèbre par de nombreux miracles et par le don de prophétie. († 1507.)

Automobilisme

« La voiture de l'avenir »

La maison française Voisin a, comme nous l'avons dit, lancé l'idée d'une automobile nouvelle, qu'elle appelle « la voiture de l'avenir ». M. Gabriel Voisin a présenté un projet dont nous avons parlé l'autre jour et il a procédé à ce propos à une consultation dans les cercles de l'automobilisme.

Le résultat de cette consultation a dépassé les espérances des organisateurs. Ceux-ci s'attendaient à quelques centaines de réponses. Ils en ont reçu plus de deux mille sept cents ! La chose vaut la peine d'être notée, car elle prouve l'intérêt que prend le public aux conceptions nouvelles et la satisfaction qu'il ressent à être consulté par le constructeur.

Ce succès et les encouragements qu'elle a reçus ont poussé la maison Voisin à poursuivre sans plus tarder la réalisation de son projet. C'est pourquoi elle vient de créer un bulletin trimestriel, par la voie duquel elle entend exposer, au fur et à mesure, les résultats de ses travaux.

Le premier numéro de ce bulletin, paru récemment, fournit quelques indications intéressantes sur les premières études faites en vue de réaliser le moteur. On y apprend que ce moteur spécial, puisqu'il s'agit de réaliser une disposition en étoile, a été mis à l'étude vers le 20 octobre 1934, que le 1^{er} décembre l'étude était terminée et les modèles de fonderie mis en exécution. On y apprend également que le moteur choisi est le moteur sans soupapes du type Knight à deux fourreaux, qui, de l'avis du constructeur français, est celui dont on peut attendre le meilleur rendement thermique. Enfin, la maison Voisin a réussi une distribution par cylindre séparé, distribution qui est munie de glissières de sécurité grâce auxquelles un accident de chemisage serait réduit à l'incident le plus inoffensif.

Les lecteurs de ce bulletin apprendront encore que le constructeur avait l'espoir de mettre son moteur au banc d'essai vers le 3 février 1935, et que le numéro de printemps leur donnera le résultat de ces essais, la photo dudit moteur réalisé et les premières études du châssis avec ses dispositions particulières.

Voici maintenant les caractéristiques de ce moteur : sept cylindres en étoile. Alésage 85 mm., course 105 mm. Cylindres, carters et culasses en aluminium. Refroidissement à huile dans les culasses, à air sur le corps des cylindres. Trois pompes à engrenages. Bielle maîtresse à rouleaux. Pistons magnésium fonte. Distribution à deux fourreaux. Embrayage oléo-électrique. Distribution d'allumage type Delco. Poids du moteur avec carburateurs, allumage, collecteur d'échappement : 209 kilos. Puissance prévue : 120 C. V. à 3000 tours.

La production mondiale

Les chiffres de la production mondiale de 1934 seraient de 3,699,283 véhicules de tourisme et camions contre 2,650,687 en 1933. Donc augmentation de plus d'un million dans les fabrications, soit environ 3 % de la circulation.

Par pays, les chiffres de production pour 1934 seraient les suivants :

Etats-Unis et Canada	2,895,629 véhicules
Grande-Bretagne	346,230 —
France	176,344 —
Allemagne	145,000 —
Russie	72,000 —
Italie	43,000 —

Les dix autres nations faibles productrices : Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Hongrie, Japon, Pologne, Suède, Suisse et Tchèque Slovaquie, totaliseraient ensemble 21,080 véhicules.

Le chiffre de production indiqué pour la France est certainement inférieur à la réalité. La production française aurait atteint, en 1934, 199,848 unités contre 191,593 en 1933.

Par contre, l'indication d'une sortie des usines anglaises de 346,230 véhicules pour la Grande-Bretagne paraît surprenante, alors que l'augmentation de sa circulation de 1934 sur 1933 n'est que de 179,813 véhicules.

La société des automobiles Rosengart en liquidation judiciaire

Le tribunal de commerce de la Seine vient de prononcer la mise en liquidation judiciaire de la société anonyme des automobiles Rosengart, société au capital de 20 millions de francs, ayant pour objet la fabrication et la vente d'automobiles, avec siège social à Paris, 2 à 36, boulevard de Dixmude.

Publications nouvelles

Marcelle Royer Saint-Léon. — *Les petits Saint-Flavien*. — Un volume in-16, avec couverture et de nombreuses illustrations. Le volume : Prix : 10 fr. — Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

Si jamais un livre pour les enfants a mérité le nom de chef-d'œuvre, c'est bien *Les petits Saint-Flavien*. Jamais, depuis la comtesse de Ségur, on n'avait fait vivre trois enfants avec autant de vérité, de gaieté et d'émotion mêlées. Celle qui a écrit ces pages, probablement autobiographiques, et dont l'humour est si juste et si tendre, comme elle doit aimer les petits ! Et quels souvenirs aigus, aillés, toujours vivants et frémissements, elle doit conserver de sa propre enfance, pour arriver ainsi à recréer les trois petits Saint-Flavien dans

leur belle ville de province, aux environs de 1900 !

Ce sont des enfants terribles, vous savez — tout comme Sophie — ces trois gentils garnements-là, qui se suivent de si près : Bébelle, Jean et Pierre — Pierre, que nous voyons d'abord à sept ans, au moment où il quitte la « petite » Institution Saint-Jean pour la « grande », et que nous suivons jusqu'à cette date de ses onze ans où il fait sa première communion et s'évanouit d'émotion.

Deux garçons et leur petite sœur livrés à une belle-mère dure, égoïste et injuste, tous trois pleins d'inventions burlesques, spontanées ou ingénieuses, souvent dénoncés par la femme de chambre (pour qui ils se montrent, d'ailleurs, franchement insupportables), mais soutenus par la bonne vieille Nounou. Que de traits vifs et justes et spirituels, par exemple lors de ce repas d'où leur marâtre est absente : « Les enfants prirent beaucoup de veau, toute la sauce et très peu de nouilles... On compta les crêpes pour être sûr d'en manger autant les uns que les autres. — Eh ! dis donc, faisait Jean, n'en prends pas deux collées, surtout ! »

Ce récit malicieux et gai, parfois ému, reste toujours profondément moral et significatif. Mme Marcelle Royer Saint-Léon est, d'instinct, une grande éducatrice, et une éducatrice chrétienne. On n'écrit un tel livre qu'avec beaucoup d'amour. Il faudra mettre entre toutes les mains, de huit à quatorze ans, *Les petits Saint-Flavien*. C'est là, répétons-le, humainement, pédagogiquement, littérairement, une manière de chef-d'œuvre.

Henriette Charasson.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher



Monsieur et Madame Ernest Progin et leurs enfants, à Lorette, et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Robert PROGIN

leur bien cher fils, petit-fils, frère et parent, enlevé à leur affection le 30 mars, dans sa 16^{me} année, après une courte maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église de Saint-Jean, mardi, 2 avril, à 8 h. 30.

Départ du domicile mortuaire : Lorette, à 8 heures.

Le présent avis tient lieu de faire part.



« La Frelburgia », Société fédérale de gymnastique, sous-section « Pupilles »

fait part du décès de

Monsieur Robert PROGIN

membre actif

L'office d'enterrement aura lieu mardi, 2 avril, à 8 h. 3/4, à l'église de Saint-Jean.

Départ du domicile mortuaire : chapelle de Lorette, à 8 h.

Les pupilles sont priés de se trouver 5 min. avant l'heure, en tenue civile, avec sautoir.



La Compagnie du III^{me} secteur et la Société des pompiers de la Neuveville

font part du décès de

Monsieur Robert PROGIN

fils du dévoué sergent-major

L'office d'enterrement aura lieu mardi, 2 avril, à 8 h. 30, à l'église de Saint-Jean.

La famille Paul Pauchard, à Léchelles, profondément touchée des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, prie tous ceux qui y ont pris part de trouver ici l'expression de leur sincère reconnaissance.

Pompes funèbres générales, Fribourg
Tél. 9.95 Ad. GENDRE Avenue Gare, 27
Cercueils — Transports — Couronnes

DEUILS
En cas de décès, adressez-vous à la
TEINTURERIE FRIBOURGEOISE
Dans un délai de 12 heures, nous pouvons vous fournir une teinture de noir-deuil de tous vêtements confectionnés prêts à être portés.
Les envois postaux reçus le matin sont retournés le même soir.
Magasins : Rue des Epouses et Grand'places, 26, FRIBOURG.
Téléphone 7.93.



Monsieur et Madame Auguste Gossel-Meuwly et leurs enfants, Nicole et Anne-Marie, à Paris; Monsieur et Madame Edouard Borloz-Meuwly et leurs enfants, Gilbert et Roland, à Territet; Monsieur Oscar Meuwly, à Lausanne; Mademoiselle Yvette Meuwly, à Lausanne; Mademoiselle Louise Meuwly, à Territet; Monsieur Emile Meuwly, à Epesses; Mademoiselle Martine Meuwly, à Bordeaux, et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, grand-mère, tante et cousine

Madame Céline MEUWLY

née Haas

pieusement décédée à Territet, le 30 mars, dans sa 54^{me} année, munie des sacrements de l'Eglise. L'office d'enterrement aura lieu mardi, 2 avril, à 9 h. 1/4, à Romont.

Capitole

Ce soir et demain soir, à 20 h. 30 les deux dernières représentations du film qui remporte un énorme succès

SANS FAMILLE

Une page d'humanité... du vrai cinéma... Le plus beau spectacle de famille...

Téléphone 1300

ROYAL

PIERRE RICHARD - WILLM

dans

LE PRINCE JEAN

continue de faire salle comble.

Tous les jours : Soirée à 20 h. 30

RÉSERVEZ A TEMPS !

TEL. 7.14

VOYAGEURS (EUSES)

actifs demandés pour vente aux particuliers de produit bien introduit pour boissons d'été et produits nécessaires dans chaque ménage. Fixe. Carte et train à personne capable. P 5191 L. Offres à « **Energia** », Lausanne.

Nouveaux aliments pour basses-cours

« **SAVERMA** »

POUSSINS, PONDEUSES ayant fait leurs preuves dans un grand Parc avicole de la Suisse romande

Qualité Ia Fr. 28.- les 100 kilos franco.

Qualité extra Fr. 33.- les 100 kilos franco.

Par grandes quantités rabais. Gros rendement.

Dépositaire : M. Paul Corboz, Broc.

Téléphone N° 3144, Broc. 98-2

Immeuble

A vendre un bel immeuble, très bien situé en ville de Bulle, comprenant deux logements, grand atelier, garage, jardin, grand verger, etc. Convientrait pour ferblantier, mécanicien, entrepreneur de chauffages centraux, etc. Affaire intéressante pour preneur sérieux. — S'adresser à J. BOSSON, agence immobilière, Grand'rué, 39, Bulle. 80 B

A LOUER

centre de la ville d'Avenches, grand magasin avec arrière et logement, tout confort. Convientrait spécialement à marchand tailleur ou d'étoffes. Affaire de 1^{er} ordre. — Offres sous chiffres P 11352 F, à Publicitas, Fribourg.

NOUVEAUTÉ

Dr Fernand Raoult

... Vie subie ... Vie voulue
... Vie rêvée

Prix : Fr. 3.40

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

Zurich

Personne

On demande tout de suite JEUNE FILLE de 16-17 ans, pour le ménage, place facile et agréable. FAEN, 11698

Age mûr, sachant faire la cuisine, cherche place dans ménage. S'adresser sous chiffres P 40463 F, à Publicitas, Fribourg.

41, Westbühlstrasse.

Votre auto est-elle prête ?

Pour affronter la prochaine campagne, elle doit être au point. Si ce n'est pas le cas, nous saurons à peu de frais vous donner entière satisfaction.

HENSELER Frères, mécaniciens
Rue du Nord Tél. 8.15

Pèlerinage interdiocésain à Lourdes et à sainte Bernadette à Nevers

du 7 au 15 mai 1935

Dernier terme d'inscription, le 8 avril

S'adresser à la **Librairie St-Paul**,
Place St-Nicolas, Fribourg.

Fr. 8.80

Richelieu
noir,
brun
Nos 35/42

Kurth
Fribourg



RETOUR DE PARIS M^{me} BERSIER

grand'rue 33

Haute couture

Coupe et 1^{er} essayage
Leçons de moulage

Lessiveuses à vapeur, pour raccorder à l'eau et transportables, galvanisées et en cuivre — Esso-reuses (machines à sécher le linge) galvanisées et en cuivre — Bacs à laver — Egouttoirs — Chauffe-eau — Réservoirs.



Zingage au bain chaud de tous les objets en fer et en tôle pour protéger contre la rouille.

FAVORISEZ L'INDUSTRIE DE LA REGION

Exigez de votre installateur ou magasin les modèles de la

Zinguerie de COLOMBIER

Téléphone 32.87 — Colombier (Neuchâtel)

Pour le Printemps !

Au Magasin Elégance
près Miquros

Blouses pour dames et enfants, en tissu et jersey
Fr. 2,95 à Fr. 30.—

Jupes tissu et jersey, depuis Fr. 7.80

Cols - Gants - Pullovers - Gilets
Costumes et roquettes d'enfants

Dépôt de teinturerie et lavage chimique
114-1 M^{me} GACHOUD-BISE.

DOCTEUR Bernard MULLER
ABSENT

du 6 au 20 avril

D^r P. Oberson

vétérinaire
en service militaire
jusqu'au 13 avril

LE DOCTEUR L. HELG

22, Avenue du Kursaal
Montreux

Reçoit à VEVEY
Rue Clergère U. B. S.
Mardi 10 h. 30-11 h. 30
» 6-7 h.

Vendredi 6-7 h.
Maladies de la peau et des voies urinaires — Varices
Rayons X — Radium.

A VENDRE

4 jolis fourneaux avec tuyauterie. Tout à l'état neuf, pour cause d'inst. du chauffage central. 11693
S'adr. chez **A. Morel**,
Hôtel Terminus,
Fribourg.

Postiches

soit : perruques, nattes, chignons, etc.
Adressez-vous en toute confiance au 121-1

SPECIALISTE

Louis Mœhr

posticheur
FRIBOURG
près Matran. 11577
48, rue de Lausanne.

Gain

considérable

pour dames. Dépôt à la commission, d'une fabrique réputée de lingerie fine. Pas de risques.

Offres sous chiffres
F 315, à Case postale 45, Berne, 17.

Hôtel du Signal CHEXBRES ouvert

dès le 14 avril
Magnifique situation. Vue incompar. Parc, forêt. Cuisine réputée. Chambres confortables. — Prix très modérés. Afternoon-Tea. Arrangements pour week-end. Salles pour noces et sociétés. 290.13

Fiancés

Voyez nos mobiliers complets
13 pièces
dep. Fr. 370.—
avec literie damassée
Fr. 490.—

La chambre à coucher matinée, avec armoire à glace, 3 portes, lavabo, marbre et glace, table de nuit et grand lit
Fr. 450.—

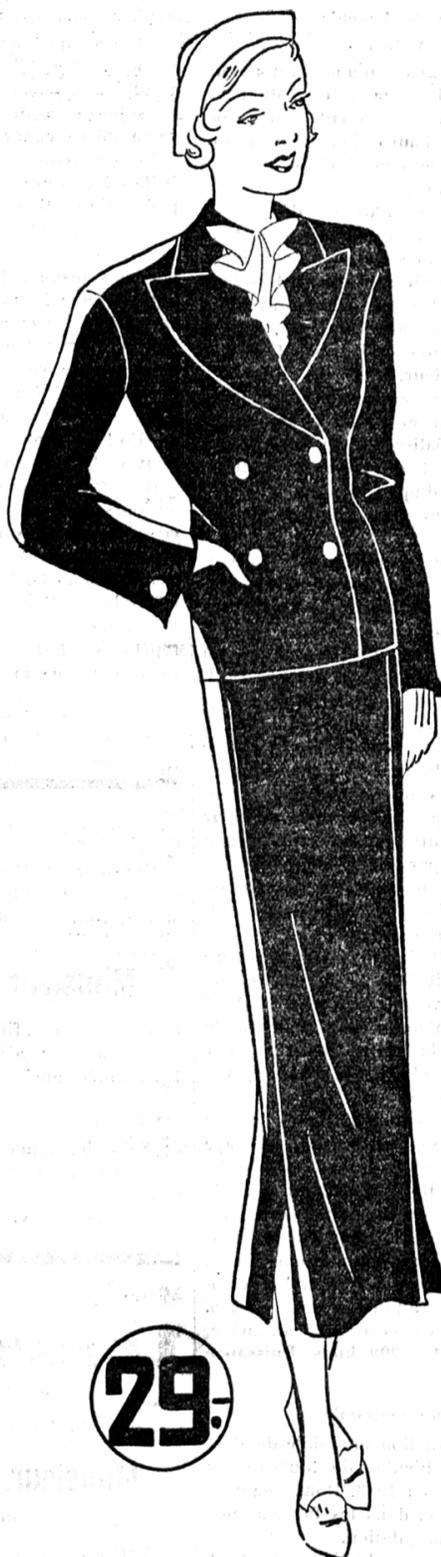
avec literie bon crin
Fr. 595.—
Emb. Exp. fco.

RECORDON, meubles,
12, pl. du Tunnel,
LAUSANNE. Tél. 27.581.

Notre spécialité :

Yoghourt

toujours très frais.
LAITERIE MODERNE
H. Rothenbühler,
Avenue de Pérolles, 11



29.-

JOLI COSTUME lainage chiné, gris ou beige, tout doublé, bonne forme tailleur

Nous ne cherchons pas à présenter seulement les prix très bas, mais les

MEILLEURES QUALITÉS

au meilleur marché

Aux Magasins spécialisés en Confection - Mode pour dames



A notre RAYON des COSTUMES pour dames

Costume ³/₄ **39⁰⁰**
très en vogue, bon lainage chevronné, jupe très seyante, entièrement doublé, petit col rond mode

COSTUME ³/₄ 49⁰⁰
superbe lainage fin, tout doublé chine, façon très habillée et très demandé

Très beau Costume tailleur 55⁰⁰
qualité recommandée, popeline chevronnée, laine diagonale unie, noire ou marine, fait par tailleur

L'article mode le **3⁹⁵**
Pullover imitation lin
garni petit col rond et jabot, manches bouffantes

Pullover genre lin 7⁸⁵
coton perlé, boutonnant devant, gros tricot mode, éceru ou blanc

Blouses-Chemisiers 8⁷⁵
sole artif. Flamisole unie, grand jabot, longues manches, se fait en blanc, ciel ou rose

Blouses p^r tailleur 6⁹⁰
Chine artif., unie, teintes mode, longues manches, garni jours, nœuds et boutons

ON DEMANDE

bon ouvrier fromager. S'adresser à la 40452
Laiterie de Neyruz.

On demande tout de suite, honnête 2480

JEUNE FILLE

propre et active, connaissant un peu la cuisine, pour aider au ménage. S'adr. à **Mme Wälchli-Jakob, N. Droz 81, La Chaux-de-Fonds.**

Jeune fille

de la campagne, sérieuse et forte est demandée pour le ménage et aider au service, dans café de campagne.

S'adresser par écrit à **Publicitas, Fribourg**, sous chiffres P 11670 F.

ON DEMANDE une jeune fille

pour aider au ménage et garder les enfants. Bons gages et vie de famille. Entrée tout de suite. S'adresser au **Restaurant de la Grappe, La Coudre-Neuchâtel.**

ON DEMANDE pour tout de suite

Jeune fille

active et sérieuse, pour servir au café et aider au ménage.

S'adresser sous chiffres P 11688 F, à **Publicitas, Fribourg.**

On demande, en 1^{er} rang, sur immeuble neuf, de bon rapport

40-45.000 fr.

Offres écrites sous P 11666 F, à **Publicitas, Fribourg.**

On achèterait

Terrain à bâtir à Fribourg.

Offres par écrit à **Publicitas, Fribourg**, sous chiffres P 11687 F.

A LOUER

à Courtepin, 5 min. de la gare, un joli appartement avec grange, écurie, deux poses de terre et verger. Très bien situé pour un commerçant.

S'adresser à **M. le Curé de Barberêche, 11675**

A LOUER

pour le 25 juillet, 1 appartement situé au quartier des Places, près de la gare, 4 pièces tout confort.

S'adresser sous chiffres P 11629 F, à **Publicitas, Fribourg.**

Attention

A VENDRE jolie petite maison, en campagne, près de Fribourg et d'une gare, avec magasin. Prix avantageux. — S'adresser sous chiffres P 40462 F, à **Publicitas, Fribourg.**

A LOUER

à 5 min. de la gare de Rosé, un logement de 2 chambres et cuisine. S'adresser sous chiffres P 40461 F, à **Publicitas, Fribourg.**

VARICES

Vente-réclame avec rabais jusqu'à 20 % de bas 1^{re} qualité, avec ou sans caoutchouc. INCROYABLE dep. Fr. 5.50. Envoi à choix. — **R. Michel, spécialiste, Mercerie, 8, Lausanne, 408-58**

A louer un Appartement

de 5 pièces, avec chauffage central, chambre de bain, chambre à lessive, cave, galetas, pour le 25 juillet, Bourg.

S'adresser : **Publicitas, Fribourg**, sous chiffres P 11654 F.

OCCASION exceptionnelle

Encore quelques places disponibles pour le voyage en autocar

Lucerne & Ingenbohl
jeudi, 4 avril. — Prix très avantageux.

S'adresser à **Zumwald, auto-transport, Route-Neuve, téléphone 11.45, 11699**

Quel particulier prêterait **500 fr.**

pour une année à propriétaire d'un bâtiment, honnête et bon travailleur. Offre intérêts au 7 %, remboursement garanti. Faire offres à **Publicitas, Bulle**, sous P 7209 B.

Imprimerie St-Paul
Faire-part

LA CIGARETTE MARYLAND

Colonial
60 Cts. les 20 pièces